

## Quatrième séance, vendredi 23 mai 2025

Présidence de Françoise Savoy (PS/SP, SC)

### Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2024-DFAC-8	Loi	Projet de modification de la loi scolaire relatif à la reprise cantonale du financement et de la gestion du parc informatique de l'école obligatoire (1H-11H) - ENEO / DAOIS	Deuxième lecture Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Pierre Vial <i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonrens
2025-GC-35	Recours en grâce	Recours en grâce du 6 février 2025	Huis clos	<i>Rapporteur-e</i> Bernard Bapst
2025-GC-130	Résolution	Pour un cessez-le-feu total et une paix durable à Gaza	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Alexandre Berset François Ingold
2025-GC-131	Résolution	Le Conseil fédéral ne peut plus rester muet face aux violations du droit international à Gaza	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Lucie Menétry Armand Jaquier
2024-DIAF-28	Décret	Approbation de la fusion des communes de Gurmels et Ulmiz	Entrée en matière Lecture des articles Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Marmier <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2024-DIAF-31	Décret	Approbation de la fusion des communes de Fétigny et Ménières	Entrée en matière Lecture des articles Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Marmier <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2024-GC-303	Motion	Qui va à la chasse avec un verre de trop perd sa place	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Grégoire Kubski <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2023-GC-74	Motion	Mesures pour lutter contre la sécheresse financées par la taxation des piscines privées	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Grégoire Kubski Marie Levrat <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2024-GC-81	Motion	Captages : pour activer et cibler les actions. Activer le développement et prioriser les dispositions – pour assurer nos ressources en eau ; « parce que l'eau est la Vie » !	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Savio Michelod Catherine Esseiva <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2024-GC-90	Postulat	Ligne de train Genève – Londres : participation du Canton de Fribourg	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Sandra Lepori

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
				Catherine Esseiva <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2025-DIME-32	Rapport	Une meilleure desserte en transports publics entre la Sarine et la Broye (Rapport sur postulat 2020-GC-211)	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2013-GC-41	Divers	Clôture de la session		

La séance est ouverte à 08 h 30.

**Présence** de 100 députés; absents: 10.

Sont absents avec justifications: M<sup>mes</sup> et MM. Pascal Lauber, Julia Senti, Elias Moussa, Rose-Marie Rodriguez, Christophe Chardonnens, Jean-Daniel Schumacher, David Papaux, Thierry Steiert, Laurent Dietrich et Pierre Mauron.

MM. Romain Collaud, Olivier Curty, Philippe Demierre et Jean-Pierre Siggen, conseillers d'Etat, sont excusés.

### Loi 2024-DFAC-8

### Projet de modification de la loi scolaire relatif à la reprise cantonale du financement et de la gestion du parc informatique de l'école obligatoire (1H-11H) - ENEO / DAOS

Rapporteur-e:	<b>Vial Pierre (PS/SP, VE)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles</b>
Rapport/message:	<b>17.09.2024 (BGC mai 2025, p. 1445)</b>
Préavis de la commission:	<b>16.04.2025 (BGC mai 2025, p. 1893)</b>

### Deuxième lecture

**Présidente du Grand Conseil.** Je vous rappelle qu'en première lecture, l'article 22a a été modifié selon l'amendement Sudan et que l'article 104b a été accepté selon la version bis de la commission.

I. Acte principal : Loi sur la scolarité obligatoire du 09.09.2014

> Confirmation du résultat de la première lecture.

II. Modifications accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

III. Abrogations accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

IV. Clauses finales

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Titre et préambule

**Vial Pierre (PS/SP, VE).** Confirmation du résultat de la première lecture. Je vais profiter d'avoir la parole pour faire quelques remerciements : d'abord à M<sup>me</sup> Bonvin-Sansonnens pour son engagement constant sur ce dossier, à M<sup>me</sup> Lovis et à MM. Maag, Froidevaux, et Stern, de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC), pour leur travail, leur disponibilité et surtout leur patience à l'égard de nos changements de cap, à notre secrétaire, M. Pugin, pour son travail irréprochable et

également pour ses précieux conseils au président inexpérimenté que j'étais, et bien sûr à tous les membres de la commission pour leur assiduité.

**Bonvin-Sansonrens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles.** Je me joins aux remerciements, en particulier aux représentants de la commission parlementaire, qui ont eu beaucoup de travail pour résoudre les difficultés que nous avons eues en cours de route, et à M. le Président également.

- > Confirmation du résultat de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

### Vote final

- > Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 80 voix contre 10. Il y a 2 abstentions.

*Ont voté oui:*

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Alermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Bonny David (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kubska Grégoire (GR,PS / SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Menétry Lucie (SC,PS / SP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 80.*

*Ont voté non:*

Barras Eric (GR,UDC / SVP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP). *Total: 10.*

*Se sont abstenus:*

Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 2.*

## Recours en grâce 2025-GC-35

### Recours en grâce du 6 février 2025

Rapporteur-e: **Bapst Bernard (UDC/SVP, GR)**

#### Huis clos

- > Le huis clos est prononcé.
- > La grâce est refusée.
- > Le huis clos est levé.

---

## Résolution 2025-GC-130

### Pour un cessez-le-feu total et une paix durable à Gaza

Auteur-s: **Berset Alexandre (VEA/GB, SC)**  
**Ingold François (VEA/GB, FV)**  
Dépôt: **20.05.2025 (BGC mai 2025, p. 2213)**  
Développement: **20.05.2025 (BGC mai 2025, p. 2213)**

---

#### Prise en considération

**Présidente du Grand Conseil.** Vous avez pris connaissance de ces deux résolutions. Chacune fera l'objet d'un vote séparé. Cependant, évidemment, je vous invite, si vous le souhaitez, à prendre la parole sur les deux résolutions en même temps, à votre convenance.

**Berset Alexandre (VEA/GB, SC).** Mes liens d'intérêts : je suis coauteur de cette résolution, qui s'intitule donc "Pour un cessez-le-feu total et une paix durable à Gaza".

L'ancien conseiller fédéral Joseph Deiss exprimait ces mots mercredi dernier sur la Radio Télévision Suisse (RTS) : "Le doute n'est plus permis, la situation humanitaire à Gaza est insupportable." Et d'ajouter : "Une position claire de notre pays est requise".

Une résolution permet au Grand Conseil de s'exprimer sur un sujet qui le dépasse bien souvent. Ça ne change pas grand-chose au cours du monde, mais face aux atrocités se déroulant au Proche-Orient, c'est le moins que l'on puisse faire. D'ailleurs, les villes de Lausanne, Genève ainsi que le Parlement jurassien viennent d'adopter de telles résolutions.

Aujourd'hui, vous avez deux propositions différentes de résolutions sur Gaza. Certaines et certains d'entre vous s'en agacent, mais peut-être que pour un tel sujet, nous n'en avons pas trop de deux. En tous les cas, vous avez le choix, le choix de vous exprimer et de ne pas rester silencieux.

Concernant la résolution proposée par le groupe des VERT·E·S et allié·e·s, c'est avant tout un soutien à toutes les victimes et un soutien à la paix. Ce texte se veut rassembleur. Probablement que ce texte sera jugé par certains et certaines d'entre vous imparfait à certains endroits, mais je vous encourage à vous demander si ces éventuels défauts justifient réellement un refus. Je vous laisse en juger et je vais essayer de vous lire la résolution avec le temps que j'ai à disposition.

"Nous, membres du Grand Conseil du Canton de Fribourg, appelons à un cessez-le-feu total à Gaza. Nous appelons à un respect inconditionnel du droit international humanitaire par les forces armées israéliennes. Nous appelons à la libération de tous les otages encore aux mains du Hamas. Nous soutenons le droit des Palestinien-ne-s à leur autodétermination, à leur droit à vivre sur la bande de Gaza et le territoire occupé de Cisjordanie. Nous rejetons avec force l'antisémitisme et l'islamophobie, ainsi que toute forme de discrimination et d'appel à la haine. Nous appelons de nos vœux une paix durable. Nous refusons de nous taire face aux violences et aux meurtres à l'encontre de personnes civiles et nous assurons notre plein soutien à toutes les victimes du conflit. Nous appelons le Conseil fédéral à mettre tout en œuvre pour soutenir la paix".

"A la suite de l'inique attaque perpétrée par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, le gouvernement israélien déclencheait une offensive sans précédent à Gaza, plongeant encore un peu plus toute la région dans le chaos. Du côté israélien, on décompte 1218 civils tués ; 58 personnes sont par ailleurs encore retenues en otage à Gaza. L'offensive israélienne a quant à elle

fait au moins 50 000 morts dans la Bande de Gaza, dont une majorité de personnes civiles et surtout des enfants. Depuis l'offensive, la bande de Gaza est plongée dans une détresse inacceptable : toutes les infrastructures vitales sont touchées, les hôpitaux ne peuvent plus prodiguer les soins de base et la population gazaouie plonge tous les jours un peu plus dans la famine, sous la sidération de la communauté internationale. En mai 2024, la Cour pénale internationale (CPI) demandait des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et des dirigeants du Hamas pour crime de guerre. Benjamin Netanyahu a annoncé, le 5 mai 2025, une nouvelle campagne militaire ayant pour objectif la conquête du territoire palestinien, évoquant également une relocation inacceptable d'une partie de la population gazaouie dans d'autres pays. En Suisse et à travers le monde, le nombre d'actes antisémites depuis le début du conflit a connu une augmentation très préoccupante. Nous, membres du Grand Conseil fribourgeois, sommes horrifiés par le massacre de personnes civiles, dont une part très importante d'enfants. Nous souhaitons que tous les Palestiniens et Israéliens puissent vivre dans la paix et la sécurité. De ce fait, nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et demandons à nos autorités fédérales de mettre tout en œuvre pour protéger les personnes civiles et soutenir la résolution du conflit en vue d'une paix durable".

Je vous remercie pour votre attention et je vous remercie de soutenir cette résolution.

**Menétrey Lucie (PS/SP, SC).** En préambule, je tiens à dire que cette prise de parole et la résolution que mon collègue Jaquier et moi-même avons déposée traitent de la situation en Palestine. Toutefois, et cela est évident, la situation ailleurs mérite également que nous pensions aux victimes de conflits, en particulier au Soudan du Sud et au Soudan, au Congo, en Ukraine, en Syrie, en Birmanie, au Liban, en Haïti.

Au moment où je m'exprime, Gaza disparaît. Au moment où je m'exprime, plus de 53'000 Palestiniennes et Palestiniens ont été tué-e-s, plus de 118'000 ont été blessé-e-s. Ces chiffres ont le visage d'enfants, de femmes, de pères. Au moment où je m'exprime, et selon l'Organisation des nations unies (ONU), 14'000 nourrissons s'apprêtent à mourir, affamés. Et tant d'autres enfants tentent de survivre, alors qu'ils n'ont plus rien d'autre que la peau sur les os. Parce que depuis plus de deux mois, Israël bloque totalement la livraison d'aide humanitaire, de médicaments ou de nourriture dans la bande de Gaza, exposant 500'000 personnes à un risque critique de famine. Au moment où je m'exprime, les hôpitaux, les écoles, les universités ne sont plus que poussière, Israël anéantissant tout lieu de vie et de savoir. Au moment où je m'exprime, les Gazaouis font leurs adieux, implorant une dernière fois que le monde ouvre les yeux. Et au moment où je m'exprime, la Suisse s'enlise dans un silence insoutenable - oui, parce qu'exprimer sa préoccupation, c'est loin d'être suffisant - et cautionne et se rend *de facto* complice des agissements inhumains et criminels de l'Etat d'Israël.

Si je dois vous le rappeler, la Cour pénale internationale a émis un mandat d'arrêt contre le président Netanyahu pour crimes de guerre, elle a reconnu le risque de génocide, et aujourd'hui, tous les experts qualifient la situation de génocide. Malgré cela, Netanyahu n'est pas en train d'attendre d'être jugé, l'armée israélienne n'a pas cessé le massacre, elle n'a fait que l'accentuer.

Ce lundi, les ministres israéliens et Netanyahu lui-même déclaraient vouloir, je cite, "détruire tout ce qui reste à Gaza" et "prendre le contrôle de tout le territoire de la bande de Gaza". Comment pouvons-nous rester de marbre face à de tels propos ? Comment pouvons-nous, sous couvert de neutralité, nous placer du côté des oppresseurs ? Parce que, je le rappelle, s'abstenir, c'est déjà choisir un camp.

Nous soutiendrons la résolution de nos collègues VERT·E·S et allié-e-s, parce que c'est bien là le minimum qu'on peut exiger dans cette situation. Et sur le fond, les deux résolutions vont dans le même sens : l'une a une visée déclaratoire, l'autre en confirme l'intention et appelle à l'action - la nôtre en l'occurrence.

La population à Gaza n'a pas besoin d'entendre que le Grand Conseil fribourgeois n'aime pas la violence. Elle a besoin que la violence cesse. Et pour ce faire, il faut des mesures concrètes. Nous devons enjoindre le Conseil fédéral à agir. Israël ne s'arrêtera pas d'elle-même. Nous devrons l'arrêter.

Le Conseil fédéral doit enfin condamner sans équivoque tous les crimes de guerre en cours dans la bande de Gaza et faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à la violence et empêcher l'épuration ethnique imminente. Il doit prendre toutes les mesures nécessaires pour contribuer à l'acheminement urgent et massif d'aide humanitaire et médicale à Gaza. Le Conseil fédéral doit enfin prendre des sanctions, en commençant par un alignement immédiat sur celles de l'Union européenne.

Nous devons exiger du Conseil fédéral qu'il mette de suite un terme à sa coopération militaire avec Israël et cesse de lui livrer du matériel de guerre. Les armes suisses ne peuvent tuer d'autres enfants de Gaza. Le Conseil fédéral doit interroger les relations qui unissent la Suisse avec les acteurs israéliens, y mettre fin lorsque ceux-ci sont impliqués dans la guerre.

Par ailleurs, le Conseil fédéral doit reconnaître l'Etat de Palestine. C'est un élément essentiel pour une paix durable, la solution à deux états ne peut exister sans cela.

Enfin, le Conseil fédéral doit intensifier son engagement en matière de médiation, notamment pour faciliter le retour des otages. Aucune vie de plus ne doit être ôtée dans cette croisade coloniale. Chères et chers collègues, osera-t-on enfin le mot génocide lorsque tout le monde sera mort ?

Je vous encourage vivement à condamner fermement la politique génocidaire de l'Etat d'Israël et vous remercie du soutien que vous apporterez à la population palestinienne par le message fort que nous envoyons au Conseil fédéral avec ces résolutions.

**Clément Christian** (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Je parle ici au nom du groupe Le Centre.

La situation à Gaza est une tragédie qui ne peut pas laisser indifférent. Dans un contexte explosif alimenté depuis des années par des attaques terroristes, par la colonisation des territoires, par le bafouement du droit international, la marmite sous pression explose aux yeux du monde dans un silence assourdissant. Héritiers d'Henry Dunant qui a inspiré les conventions de Genève, nous ne pouvons pas rester les yeux fermés. Une guerre est toujours horrible. Nous demandons le respect du droit international et rien que le respect du droit international pour toutes les parties prenantes, autant du côté du Hamas que du côté du gouvernement israélien.

Où est M. le Conseiller fédéral Cassis ? C'est d'abord son rôle de prendre la parole.

Le Hamas continue de retenir des otages et innocents. L'armée israélienne a perdu toute notion de proportionnalité, quitte à massacer et laisser crever de faim une population civile innocente. Ces exactions sont inacceptables, d'où qu'elles viennent. Nous le répétons avec force : le droit international, rien que le droit international, pour toutes les parties. Et tout ce qui déborde doit être dénoncé.

Un jour, j'espère que chacun de ces acteurs du drame répondre de son comportement devant la justice, car une paix ne peut être durable que si elle est juste.

Deux résolutions nous sont soumises : la résolution Jaquier/Menétrey déborde largement de ce cadre et n'est pas acceptable telle quelle. La résolution Berset/Ingold, quant à elle, est plus acceptable, mais légèrement incomplète.

Pour le signal fort et l'union du Grand Conseil, c'est mal parti. Dès le début des résolutions, nous avons proposé aux deux de chercher le consensus sur la base du texte des VERT·E·S et allié·e·s. Peine perdue pour les camarades socialistes. Il semblerait que le porteur du message soit plus important que son contenu.

Une grande partie du groupe refusera la motion socialiste, qui n'est pas acceptable. Le sort de la résolution des VERT·E·S et allié·e·s est plus ouvert. Personne n'est contre une demande de paix, mais le manque de consensus, ou le fait que ce n'est pas notre rôle, ou l'imperfection du texte, incitera une partie du groupe à s'abstenir. Mais chacun votera, à l'issue de ce débat, en son âme et conscience.

**Bortoluzzi Flavio** (*UDC/SVP, LA*). Ich spreche im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei (SVP) und nehme Stellung zu den beiden vorliegenden Resolutionen.

Die beiden Resolutionen befassen sich mit einem geopolitischen Konflikt, der seit Jahrzehnten, Jahrhunderten oder sogar Jahrtausenden den Nahen Osten erschüttert. Gewalt und Gegengewalt, fehlende Gesprächsbereitschaft und das Recht des Stärkeren prägen das Geschehen. Wer in diesem Konflikt Recht oder Unrecht hat, ist objektiv längst nicht mehr eindeutig zu beantworten.

Darum sind wir von der SVP überzeugt: Es ist nicht die Aufgabe unseres kantonalen Parlaments, in einem derart internationalen und vielschichtigen Konflikt Partei zu ergreifen. Unsere Verantwortung liegt hier, im Kanton. Bildung, Gesundheit, Infrastruktur – das sind die Themen, für die wir hier zusammenkommen und auf die wir uns konzentrieren sollen. Eine Stellungnahme zu einem internationalen Konflikt gehört nicht in unser Parlament, gehört nicht zu unseren Aufgaben.

Die eine Resolution, eingereicht von unserem Freund, der Sozialdemokratie, der Sozialdemokratischen Fraktion (SP) – die Partei, die für alle da ist und nicht für wenige – ist einseitig und ideologisch gefärbt. Begriffe wie Genozid, ethnische Säuberung und Kriegsverbrechen werden in einem Tonfall verwendet, der mehr an eine polemische Stellungnahme erinnert als an einen ernsthaften Beitrag. Solche gravierenden und einseitigen Beschuldigungen tragen nichts zur Deeskalation bei, sondern wirken spaltend. Zudem ignorieren sie die menschenverachtenden Terrorangriffe vom 7. Oktober 2023, welche von der Hamas verübt wurden. Und vergessen wir nicht: Es befinden sich noch immer 58 israelische Geiseln in deren Gewalt. Oder denken sie etwa, mit der Hamas kann man an einem Tisch sitzen und verhandeln? Wenn das möglich wäre, wäre dieser Konflikt vielleicht schon zu biblischen Zeiten gelöst worden.

Diese Resolution lehnt unsere Fraktion entschieden ab. Und ich lade Sie ein, es uns gleichzutun.

Die zweite Resolution – wir haben es bereits gehört – eingereicht aus grünen und anverwandten Kreisen, ist in ihrer Tonalität differenzierter. Für diese differenzierte Betrachtung gibt es innerhalb unserer Fraktion mehr Verständnis. Dennoch bleibt hier auch festzuhalten: Es handelt sich (a) um reine Symbolpolitik und es wird (b) *de facto* Partei ergriffen. Das ist und bleibt nicht Aufgabe unseres Parlaments.

Diese Resolution wird aus diesen Gründen von unserer Fraktion fast einstimmig abgelehnt.

**Tschümperlin Dominic** (*Le Centre/Die Mitte, LA*). Je n'ai pas de lien d'intérêt avec ce sujet. Je parle en mon propre nom.

J'espère que tout le monde est conscient que, de toute façon, à Gaza et dans tout ce conflit, les deux parties commettent des crimes de guerre. Je pense que c'est bien compris par tout le monde. En tout cas, j'espère que cela continuera d'être constaté et qu'il y aura bientôt un cessez-le-feu, puis la paix dans ce conflit, bien que ça me semble assez impossible, vu les derniers développements dans le conflit.

Frau Menétrey hat es vorhin gesagt: Es braucht konkrete Massnahmen, um diesen Konflikt zu beenden. Nur schade, sprechen wir heute über eine Resolution, die niemanden bindet und die voraussichtlich auch von niemandem wirklich beachtet werden wird. Ich erinnere Sie daran: Die letzte Resolution, die wir hier in unserem Parlament getroffen haben, hatte als Adressat das Kantonale Arbeitsamt, also eine Behörde, über die wir tatsächlich Einfluss haben in unserem Parlament. Tags danach wurde eine Mitteilung versandt, dass genau gleich weitergefahren wird und dass die Resolution nicht beachtet wird.

Heute sprechen wir über Resolutionen, die sich mit dem Bundesrat an eine Behörde richten, über die wir gar keinen Einfluss haben. Es ist völlig klar, was mit diesen Resolutionen geschehen wird, sie werden ohne Beachtung ad acta gelegt werden. Sie bringen dem Konflikt also nichts, sie bringen aber vor allem sicher keine konkreten Massnahmen, die es tatsächlich bräuchte, und so muss leider festgestellt werden, dass es sich um Kampagnenpolitik handelt, was sehr schade ist.

Quant au contenu des deux résolutions, cela a été dit plusieurs fois déjà, la résolution Jaquier/Menétrey est beaucoup trop unilatérale. Il y a des crimes de guerre des deux côtés. Il faudrait les condamner les deux pour qu'on puisse l'accepter.

Quant à la résolution Ingold/Berset, cela a aussi été déjà dit, elle est beaucoup plus différenciée. Finalement, il s'agit d'un appel à la paix. Et comment peut-on être contre un appel à la paix ? Moi, en tout cas, je me rallie au contenu : c'est la vérité, c'est ce qu'il faudrait faire là-dedans.

Da die Resolutionen aber gar nichts bringen, nur *ad acta* gelegt werden und reine Symbolpolitik werden, werde ich die Resolution Menétrey/Jaquier ablehnen und mich enthalten, bei der Resolution Ingold/Berset.

**Jaquier Armand** (PS/SP, GL). C'est une résolution, c'est vrai. On peut dire que ça ne sert à rien. Il n'empêche que la vie nous montre que se taire, c'est une forme de complicité. On le voit dans les activités et les actes de rue. Si vous avez des violences, si vous avez des violences contre le racisme, si vous regardez sans rien faire, ce qui se passe, c'est que vous cautionnez l'agresseur, mais vous affaiblissez celui qui est la victime.

Et on est dans cette situation. Il ne s'agit pas de nier ce qu'a fait le Hamas, il ne s'agit pas de dire qu'il ne s'est rien passé. Mais on ne répond pas à une ignominie par une ignominie 50 à 100 fois plus grande. Se taire, c'est cautionner cette ignominie 50 à 100 fois plus grande.

On ne peut pas nier le fait qu'on affame une population. On ne peut pas nier que tous les hôpitaux et tout le système de santé ont été rasés. On ne peut pas nier que l'Etat d'Israël et son gouvernement veulent déplacer toute une population. Ce sont des choses qui sont là. Alors certes, on n'a pas de pouvoir. Mais comme je l'ai dit tout à l'heure, on a le pouvoir de parler, et le devoir de parler. Le silence du Conseil d'Etat, mais surtout du Conseil fédéral, n'a que trop duré. C'est le moment de parler. C'est trop tard, mais c'est nécessaire, même si c'est trop tard.

Notre résolution est claire et ne nie pas les faits. Elle pose des objectifs, elle pose des buts. Aujourd'hui, je vous appelle à soutenir cette résolution pour atténuer un tant soit peu, pour que nos collectivités occidentales agissent, disent les choses et aient du pouvoir. Si on avait agi, nous comme collectivité, nous comme Etat, nous comme Occident, dès le début, on n'aurait pas permis au gouvernement israélien de se croire légitime de faire tout ce qu'il voulait. En agissant et en parlant tout de suite, on n'aurait pas permis au Hamas de se croire légitime à massacrer 1000 personnes - pas tout à fait, mais pas loin.

Donc, c'est ce fait de parler qui doit nous inciter à aller de l'avant et votre vote mesurera aussi le courage de ce Parlement.

**Pfister Vincent** (VEA/GB, FV). Je ne pensais pas m'exprimer. Vu que c'est la première fois que je m'exprime dans cette assemblée, je ne pensais pas le faire sur un sujet tel et surtout qui n'est pas, comme l'a dit M. Bortoluzzi, dans les compétences du canton de Fribourg.

Toutefois, pour rebondir sur ce qui a été dit, oui, nous ne sommes pas habilités à régler le droit international, c'est complètement vrai. Par contre, nous représentons la population du canton de Fribourg. Et la population est touchée par cette guerre, est touchée par ce qui se passe. Pour moi aussi, ça devient parfois difficile d'ouvrir le journal, de voir ce qui se passe, parce que ça nous prend aux tripes. Et quand j'entends les collègues qui disent : "Oui, bien sûr, nous sommes pour la paix, mais nous n'allons pas voter la résolution parce que cela ne nous concerne pas", cela me fait penser un peu à Ponce Pilate, qui se lavait les mains en disant : "Laissez-les faire, ce n'est pas mon problème".

Nous avons la chance d'avoir deux textes de qualité avec des aspects différents, l'un plus généraliste, on va dire, qui cherche le consensus, et l'autre plus orienté, c'est vrai, avec plus de revendications. Donc, chacun, en son âme et conscience, peut choisir. Et si les revendications vous font peur, n'hésitez pas à soutenir le texte proposé par mes collègues Berset/Ingold,

qui appelle simplement à la paix, sans prise de parti. Et je crois qu'il est assez précis sur ce point-là et il n'apporte aucune ambiguïté.

**Dafflon Hubert** (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Ça ne me plaît pas, toute cette discussion par rapport à ces deux résolutions. On se trouve complètement en porte-à-faux, et je pense que ça ne devrait pas se passer comme ça. Lorsqu'on m'a contacté par rapport à la résolution des VERT·E·S et allié·e·s, j'ai dit que pour qu'une résolution soit bonne, il faut la travailler les cinq partis ensemble. Parce lorsqu'on va maintenant procéder au vote, comme on est extrêmement partagé, cela donnera un très mauvais signal, un signal négatif, finalement. Nous, à droite, nous ne sommes pas contents avec la résolution des socialistes, qui est trop unilatérale à notre goût. Et concernant celle des VERT·E·S et allié·e·s, je pense qu'il y a quelques petites choses encore à améliorer dans le texte, comme cela a été relevé par M. Berset. Mais, ce n'est pas le cas et on risque de s'abstenir. Le message que l'on donnera, c'est qu'on n'arrive pas à se mettre d'accord. Donc, on dira qu'il y a des pro-palestiniens, qu'il y a des pro-israéliens dans le canton de Fribourg. Et ce n'est pas ça, le message.

Moi, ce que je vous recommande sincèrement - parce qu'on va aller dans le mur, là, avec le résultat du vote, ce seront des résolutions mal votées, pas votées, qui n'apporteront rien du tout -, c'est de retirer ces deux résolutions. Ensuite, pendant le mois de juin, les chefs de groupe, les partis, vous travaillez ensemble, vous reformulez un texte pour qu'on soit tous derrière. Parce qu'une vraie et bonne résolution, elle se vote à 110 voix contre 0. Et là, c'est un poids. Et jusqu'à maintenant, ce qu'on va faire ici, c'est exactement le contraire. L'effet sera très négatif pour notre Parlement, pour le message que vous voulez donner. Je vous le garantis.

Voilà, c'est le message que j'aimerais vous donner. C'est ma façon de voir les choses. Il faut retirer ces résolutions, il faut les retravailler et il faut revenir en juin avec une seule résolution.

**Morand Jacques** (*PLR/PVL/FDP/GLP, GR*). Je suis d'accord avec beaucoup de choses qui ont été dites dans ce Parlement, notamment la dernière prise de position de M. Dafflon, que je soutiendrais très, très volontiers.

Par contre, j'aimerais quand même faire part de mon sentiment. Quand aujourd'hui, on attaque nos autorités fédérales en disant : "Qu'est-ce qu'ils font ? On ne les entend pas", je crois que c'est faux. C'est faux de tirer sur l'ambulance. On ne sait jamais de quoi ils discutent lorsqu'il y a des rencontres diplomatiques, des rencontres de chefs d'Etat. Et si la solution était simple à trouver, elle serait déjà trouvée, elle serait déjà appliquée.

Je crois donc qu'il y a beaucoup de choses que nous ne connaissons pas et on ne peut pas tirer sur le Conseil fédéral par rapport à ce qui se fait ou ce qui ne se fait pas. Je pense que beaucoup de choses se font. Et si on était au courant de tout ce qui s'est déjà fait, on ne discuterait pas dans ce sens-là.

Voilà, j'en ai terminé, mais j'aimerais bien, si possible, que les porteurs des résolutions acceptent la proposition d'Hubert Dafflon de les retirer. Et le fait d'avoir une résolution unique, soutenue par le 100% du Grand Conseil, va vraiment dans l'idée de montrer un canton uni et d'une résolution qui, peut-être, fera quelque chose.

**Ingold François** (*VEA/GB, FV*). Bien entendu, cela aurait été mieux de faire une résolution unique. Je suis d'accord avec vous, M. Dafflon. Nous, on s'est basé un petit peu sur les échos qu'on a de Berne. Et les échos qu'on a de Berne, c'est qu'on a l'impression qu'il n'y a un petit peu que les partis de gauche qui ont pris position, qui ont condamné, et quand on a réfléchi entre nous, eh bien voilà, on aboutit à deux manières de faire de la politique. Ici, on a une manière de faire plus consensuelle, pour que tout le monde puisse se rallier.

Ce que dit la résolution des socialistes, pour moi, tout est vrai. Il est clair que c'est dur à entendre, mais ils le disent. Alors, ce n'est peut-être pas une bonne idée d'avoir deux résolutions, mais ma foi, il y en a deux, parce qu'on s'est basé un petit peu sur les signaux qu'on avait. Et les signaux qu'on avait de la droite, eh bien, c'était que ce n'était pas forcément un sujet qui vous intéressait. Ce sont les signaux qu'on a eus. Bien entendu, vous pouvez faire "oh" avec votre air paternaliste, mais c'est la réalité. Il faut vous faire entendre si vous voulez qu'on vous entende. Il faut parler plus fort, peut-être. On a donc travaillé dans notre coin.

Alors si vous voulez refuser nos résolutions, il n'y a pas de problème. C'est votre choix. Si les membres de l'ancien Parti démocratique-chrétien (PDC) décident, eux, de faire une résolution pour que tout le monde puisse s'y rallier, eh bien tant mieux pour eux, c'est peut-être comme ça qu'il faut faire de la politique. Moi, je m'appuie quand même sur ce que nous a dit Joseph Deiss il y a quelques jours. Je pense qu'on doit aller de l'avant. Moi, je vous propose de soutenir ces résolutions, en tout cas la résolution qui vous paraît la plus proche de vos sentiments, et d'aller de l'avant.

Je retiens cependant que la prochaine fois, c'est vrai, on devrait peut-être venir plus vers vous, pour faire une résolution tous ensemble, bien entendu. Je pense aussi que vous, quand vous faites des résolutions, quand vous prenez des décisions, vous pouvez aussi venir vers nous et ne pas rappeler systématiquement qui est en minorité, qui est en majorité. On peut effectivement, sur des questions comme ça, plus travailler ensemble.

Je vous demande vraiment de soutenir ces résolutions. Cela fait sens. Et tisons les leçons pour le futur afin de créer des résolutions qui sont peut-être, effectivement, plus inclusives de gauche et de droite.

**de Weck Antoinette (PLR/PVL/FDP/GLP, FV)**. Vous pensez bien qu'on ne pouvait pas laisser passer les paroles de M. Ingold sans intervenir.

Je crois qu'avant d'être Parti socialiste (PS), VERT·E·S et allié·e·s, Parti démocrate-chrétien (PDC), Centre, Parti Libéral-Radical ou Union démocratique du centre (UDC) - UDF pour certains -, on est des êtres humains. On est tous touché lorsqu'on lit le journal, lorsqu'on voit qu'on bombarde des hôpitaux, qu'on bombarde même des tentes, qu'on bombarde tout ce qui bouge, tout ça parce qu'on considère qu'être palestinien, c'est être terroriste. On ne peut pas admettre ça. En bon suisses que nous sommes, nous avons appris à discuter, même avec des gens avec lesquels on sait que l'on ne partage pas le même avis. On discute.

Ce qui devient gênant, maintenant, avec cette résolution, c'est qu'on n'appelle pas les gens dans leur cœur, on n'appelle pas les êtres humains comme êtres humains. Vous voulez vous démarquer, vous voulez en faire une affaire politique. Et c'est bien ce que vous avez dit : "Nous, on n'entend rien de la droite". Donc, ça devient difficile.

Ce qu'il aurait fallu, c'est un message commun, un message d'humanité. Or, ce n'est plus un message d'humanité, parce que vous êtes en train de nous instrumentaliser. Vous voulez qu'on soutienne la résolution des VERT·E·S et allié·e·s ou la résolution du Parti socialiste. Vous n'avez même pas réussi à vous entendre. Ça prouve bien que ça devient un débat politique et que ce n'est pas un débat humain.

Alors, certains d'entre nous les soutiendront, parce qu'ils vont au-delà. Mais de dire que la droite n'est pas touchée par cela, c'est entièrement faux. Certains les soutiendront, d'autres ne les soutiendront pas, parce que vous en faites un débat politique, ce qui est très malvenu et très dommageable.

**Bonny David (PS/SP, SC)**. Ce n'est pas la première fois qu'on a une situation où il y a deux objets pour le même point de vue. Je veux juste rappeler à M. Clément que le Parti socialiste (PS) avait déposé une résolution pour l'urgence climatique, et puis, en fait, le Centre avait juste après aussi déposé une résolution sur l'urgence climatique. Alors, notre urgence climatique à nous n'était pas bonne, mais c'est la vôtre qui était la bonne. Tant mieux, à la fin, on a quand même eu l'urgence climatique.

Ceci dit, on a une situation différente aujourd'hui. J'ai rarement vu dans les médias autant de personnes intervenir en direction du Conseil fédéral pour qu'il se positionne. Même Joseph Deiss est intervenu et a demandé quand même de marquer la situation. Donc, on vit une situation critique aujourd'hui. Revenir dans un mois, la situation sera peut-être différente, mais c'est aujourd'hui. Et c'est vrai qu'il faut se manifester par rapport à l'histoire et je ne peux que vous inviter à soutenir les deux résolutions.

> Au vote, la prise en considération de cette résolution est acceptée par 60 voix contre 23. Il y a 11 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Aebischer Matthieu (LA, VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV, Le Centre / Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE, Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC, PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA, Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC, VEA / GB), Berset Christel (FV, PS / SP), Bonny David (SC, PS / SP), Brodard Claude (SC, PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC, VEA / GB), Clément Bruno (GR, VEA / GB), Collomb Eric (BR, Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC, PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR, Le Centre / Die Mitte), Emonet Gaétan (VE, PS / SP), Esseiva Catherine (LA, PLR/PVL / FDP/GLP), Freiburghaus Andreas (SE, PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV, VEA / GB), Glauser Fritz (GL, PLR/PVL / FDP/GLP), Hayoz Helfer Regula (LA, VEA / GB), Ingold François (FV, VEA / GB), Jaquier Armand (GL, PS / SP), Kehl Roland (SE, VEA / GB), Kubski Grégoire (GR, PS / SP), Lepori Sandra (SC, PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR, PS / SP), Marmier Bruno (SC, VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL, Le Centre / Die Mitte), Menétrey Lucie (SC, PS / SP), Meyer Loetscher Anne (BR, Le Centre / Die Mitte), Michel Pascale (SC, PS / SP), Michelod Savio (VE, PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR, PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC, Le Centre / Die Mitte), Moura Sophie (GR, PLR/PVL / FDP/GLP), Pasquier Nicolas (GR, VEA / GB), Perler Urs (SE, VEA / GB), Pfister Vincent (FV, VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR, PS / SP), Raetzo Carole (BR, VEA / GB), Raetzo Tina (BR, VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR, Le Centre / Die Mitte), Rey Alizée (SC, PS / SP), Roulin Daphné (GL, VEA / GB), Savary Daniel (GR, PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC, PS / SP), Schroeter Alexander (LA, PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE, Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE, Le Centre / Die Mitte), Stöckli Markus (SE, VEA / GB), Sudan Stéphane (GR, Le Centre / Die Mitte), Tritten Sophie (SC, VEA / GB), Vial Pierre (VE, PS / SP), Vuilleumier Julien (FV, VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC, PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR, PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC, Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR, PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV, PS / SP), de Weck Antoinette (FV, PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 60.*

*Ont voté contre:*

Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 23.*

*Se sont abstenus:*

Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte). *Total: 11.*

---

## Résolution 2025-GC-131

### Le Conseil fédéral ne peut plus rester muet face aux violations du droit international à Gaza

---

Auteur-s:	Menétrey Lucie (PS/SP, SC)
	Jaquier Armand (PS/SP, GL)
Dépôt:	<b>20.05.2025 (BGC mai 2025, p. 2216)</b>
Développement:	<b>20.05.2025 (BGC mai 2025, p. 2216)</b>

---

#### Prise en considération

> Au vote, la prise en considération de cette résolution est refusée par 56 voix contre 34. Il y a 5 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Bonny David (SC,PS / SP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Ingold François (FV,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menétrey Lucie (SC,PS / SP), Michel Pascale (SC,PS / SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Zurich Simon (FV,PS / SP). *Total: 34.*

*Ont voté contre:*

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michelod

Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 56.*

*Se sont abstenus:*

Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte). *Total: 5.*

## Décret 2024-DIAF-28

### Approbation de la fusion des communes de Gurmels et Ulmiz

Rapporteur-e:	<b>Marmier Bruno</b> ( <i>VEA/GB, SC</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts</b>
Rapport/message:	<b>15.04.2025</b> ( <i>BGC mai 2025, p. 1977</i> )
Préavis de la commission:	<b>09.05.2025</b> ( <i>BGC mai 2025, p. 1988</i> )

#### Entrée en matière

**Marmier Bruno** (*VEA/GB, SC*). Der Staatsrat unterbreitet dem Grossen Rat den Entwurf des Dekrets, das dem Zusammenschluss der Gemeinden Gurmels und Ulmiz Rechtskraft verleiht. Das Büro des Grossen Rates hat diesen Entwurf in seiner Sitzung vom 9. Mai geprüft. Es empfing Herrn Christophe Maillard, Leiter des Amts für Gemeinden.

Die Fusion der beiden Gemeinden wurde am 9. Februar 2025 einer Volksabstimmung unterzogen. Die Bürger der Gemeinde Gurmels stimmten dem Projekt mit 84% und die Bürger der Gemeinde Ulmiz mit 55% zu. Im Namen der Kommission gratulieren wir den Gemeindepräsidenten Markus Wüstefeld und Herrn Bruno Spycher, den Gemeindeexekutiven und allen Beteiligten dieses Fusionsprojekts dazu, dass sie die Bürgerinnen und Bürger davon überzeugt haben, dieses Projekt zu unterstützen.

Die neue Gemeinde hat 5120 Einwohner und eine Fläche von 20 km<sup>2</sup> und wird den Namen "Gurmels" tragen. Für die Legislaturperiode 2025–2031 besteht der Gemeinderat aus sieben Mitgliedern. Der Wahlkreis Gurmels erhält sechs Sitze, der Wahlkreis der ehemaligen Gemeinde Ulmiz einen Sitz. Auf die Schaffung eines Generalrats wird verzichtet. Die neue Gemeinde erhält eine Finanzhilfe von 958 600 Franken.

Einstimmig beantragt die Kommission dem Grossen Rat, diesen Dekretentwurf in der ursprünglichen Fassung des Staatsrats anzunehmen. Mit den beiden Fusionen, die wir heute besprechen, wird der Kanton Freiburg ab dem 1. Januar 2026 119 Gemeinden zählen.

**Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.** Avec le présent décret ainsi que celui qui va suivre, notre canton passera sous la barre des 120 communes au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Comme j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le rappeler lors des précédentes fusions, la diminution du nombre de communes n'est pas une fin en soi. L'objectif qui est poursuivi, tant par les autorités communales que par le canton, est de renforcer l'autonomie locale et donc d'adapter les institutions pour leur permettre d'exercer réellement leurs prérogatives et délivrer leurs prestations au mieux pour le citoyen et la citoyenne.

Je salue donc et félicite vivement les autorités des communes de Gurmels et d'Ulmiz d'avoir ainsi pris leurs responsabilités, pour donner à leur population une nouvelle commune à même de relever les défis présents et à venir, qui ne manquent pas.

Je vous invite naturellement à accepter le présent décret et remercie la commission qui en a fait de même.

**Freiburghaus Andreas** (*PLR/PVL/FDP/GLP, SE*). Ich spreche im Namen des Gemeindeklubs und habe keine Interessenbindung zu diesem Dekret.

Ich begrüsse im Namen des Gemeindeclubs diesen Zusammenschluss der Gemeinden Gurmels und Ulmiz zu einer grösseren Gemeinde mit über 5000 Einwohnern. Ich bedauere ein wenig, dass wir im Sensebezirk nicht so weit sind, denn bei uns gibt es noch einige kleine Gemeinden, denen ein Zusammenschluss auch eine bessere Entwicklung ermöglichen würde.

Vorhin haben wir gehört, dass die Gemeinde Gurmels nicht beabsichtigt, vorderhand einen Generalrat einzuführen. Als Syndic der Gemeinde Wünnewil-Flamatt, die seit 2011 über einen Generalrat verfügt, kann ich Ihnen nur empfehlen, *[Unterbruch der Tonaufnahme]* ... und in dieser verschiedenen Struktur in nächster Zeit einen Generalrat einzuführen.

**Bortoluzzi Flavio** (*UDC/SVP, LA*). Ich spreche im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei. Als Vertreter aus dem Seebbezirk bin ich mit den örtlichen Begebenheiten bestens bekannt, ansonsten habe ich keine Interessenbindung in dieser Sache.

Ich möchte vorab betonen, dass wir von der SVP Fusionen grundsätzlich kritisch gegenüberstehen, da sie immer auch einen Verlust an Eigenständigkeit und Selbstbestimmung bedeuten. Hier aber haben wir sicher keinen Grund, dieser Fusion zwischen den Gemeinden Gurmels und Ulmiz Steine in den Weg zu legen – auf Französisch übrigens Cormondes und Ormey.

Zur Vorgeschichte: Der Wunsch zu diesem Zusammengang ging von der kleineren der beiden Gemeinden aus, von Ulmiz. In einer ersten Grundsatzabstimmung in Ulmiz sprach sich eine klare Mehrheit für eine Fusion aus. Dass diese Fusion dann mit Gurmels erfolgen sollte, war hingegen nicht sehr eindeutig. In einer Konsultativabstimmung entschieden sich lediglich 53 % für Gurmels; 47 % wollten mit Murten fusionieren.

Bei der endgültigen Abstimmung, diesen Februar, haben dann 45 % der Stimmberchtigten ein Nein zu dieser Fusion in die Urne gelegt. 55 % stimmten zu. In Gurmels lag der Ja-Anteil bei 85 %.

Diese Resultate zeigen: In Ulmiz gibt es ein spürbares Unbehagen gegenüber einer Fusion mit Gurmels, nicht aber gegenüber einer Fusion insgesamt. Ob das mit zurückliegenden Erfahrungen, zwischenmenschlichem Gstürm oder auch finanziellen Aspekten, wie möglichen Steuerentlastungen oder dann weiteren Gebühren zu tun hat, sei dahingestellt.

Wichtig ist nun, dass sich Gurmels und die Gurmelser Bevölkerung aktiv um die neuen Mitbürgerinnen und Mitbürger kümmern. Die Fusion soll nicht nur technisch, sondern auch menschlich gelingen. So lässt sich bestehender Frust abbauen und soll den Neubürgern, den "Neugurmelsern", ein herzliches Willkommen bereitet werden.

C'est dans cet esprit que notre groupe prend acte du projet de fusion et l'acceptera à l'unanimité.

**Hayoz-Helfer Regula** (*VEA/GB, SE*). Ich habe keine Interessenbindungen, ausser dass ich sehr viel in Gurmels unterwegs bin und das eigentlich so meine Wahlgemeinde ist.

In meinem persönlichen Namen und im Namen der Fraktion Grünes Bündnis gratuliere ich den beiden Gemeinden zu ihrem Zusammenschluss. Wir wünschen Ihnen und der ganzen Bevölkerung aus Gurmels und Ulmiz ein gutes Zusammenfinden, viel Erfolg beim Gestalten der neuen Gemeinde.

Wir werden das Dekret einstimmig annehmen.

**Kaltenrieder André** (*PLR/PVL/FDP/GLP, LA*). Je prends la parole au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux. Je n'ai aucun lien d'intérêt avec ce décret.

Die Gemeinde Gurmels hat in den letzten Jahrzehnten mehrere Fusionen erfolgreich gemeistert und ist dadurch gewachsen. Nun soll Ulmiz am 1. Januar 2026 dazukommen. Nach einem langjährigen Plan und mehreren Abstimmungen entschieden sich die Einwohner beider Gemeinden deutlich für die Fusion. Finanziell wird der Zusammenschluss vom Kanton unterstützt. Mit der Fusion entsteht eine stärkere, zukunftsfähige Gemeinde, die gemeinsam Verantwortung übernimmt und die Zusammenarbeit in der Region stärkt.

Die Freisinnig-Demokratische und Grünliberale Fraktion wird dieses Dekret unterstützen und gratuliert zu diesem wichtigen Meilenstein. Möge Eure Zusammenarbeit von Vertrauen und Zusammenhalt geprägt sein – zum Wohl aller Generationen!

**Schroeter Alexander** (*PS/SP, LA*). Ja, meine Interessenbindung: Mein Grossvater väterlicherseits ist in Gurmels aufgewachsen und dessen Urenkel wohnt wiederum in Gurmels. Abgesehen davon habe ich keine Interessenbindung mit dieser Vorlage.

Ich äussere mich als Grossrat der Sozialdemokratischen Fraktion des Seebbezirks und im Namen der ganzen Sozialdemokratischen Fraktion.

Der Gemeinde Gurmels kann zur bevorstehenden Fusion mit der Gemeinde Ulmiz nur gratuliert werden. Die Ulmizer-innen, jene, die ich habe kennenlernen dürfen, sind sehr angenehme Bürgerinnen und Bürger. Bis 2018 besuchten die OS-Schülerinnen der Gemeinde Ulmiz meine OS in Murten – deswegen mein persönlicher Kontakt, den ich über Jahre mit Vertreterinnen und Vertretern aus Ulmiz hatte. Diese jungen Menschen scheinen möglicherweise nicht ihre schlechteste Zeit im Murtenbiet

erlebt zu haben. Vielleicht ist das ein Grund für die 45 % Ablehnung, die es in Ulmiz gab. Das vielleicht als Erklärung für den Redner der Schweizerischen Volkspartei (SVP). Nun ist die Fusion am 9. Februar zustande gekommen. Und wie gesagt: Wir gratulieren herzlich dazu und werden das dann auch unterstützen.

Die neue Gemeinde mit über 5000 Einwohnern, wir haben es gehört, wird zur viertgrössten Gemeinde im Seebezirk. Fusionen stehe ich, im Gegensatz zu dem vorher erwähnten, als Murtner Gemeinderat grundsätzlich positiv gegenüber. Ich glaube, wir dürfen festhalten, dass die zahlreichen Fusionen in den letzten Jahren, die es um Murten gegeben hat, nicht zu mehr Distanz, zu weiteren Wegen, sondern zu sehr intensiven Dorfvereinen und zu einem sehr intensiven Kontakt, zu einem sehr gelingenden Zusammenleben geführt haben. Das möchte ich betonen.

Die politische Struktur im Seebezirk wird straffer, die knapp 40 000 Seebezirkler\*innen wohnen künftig in noch 14 Gemeinden – durchschnittliche Einwohnerzahl rund 2800. Klein oder gross, Herr Freiburghaus? An Ihnen zu entscheiden. Auf alle Fälle sind es fünf Gemeinden, die grösser sind als der Durchschnitt und neun, die kleiner sind. Bei diesen Berechnungen – kleine Klammer – habe ich den Galm nicht einbezogen: wohl die einzige Gemeinde des Kantons mit 0 Einwohner\*innen der Spezies *Homo sapiens*...

In Abwandlung des Bonmots von Neil Armstrong, dem ersten Menschen auf dem Mond, würde ich sagen: ein grosser Schritt für diese beiden Gemeinden – ein mindestens so grosser für den Seebezirk.

Die Sozialdemokratische Partei stimmt diesem Dekret über die Fusion der Gemeinden Gurmels und Ulmiz einstimmig zu.

**Tschümperlin Dominic** (*Le Centre/Die Mitte, LA*). Meine Interessenbindungen: Ich bin Einwohner der Gemeinde Gurmels, in dieser Gemeinde aufgewachsen und ein grosser Teil meiner Familie ist auch Teil dieser Gemeinde. Ich spreche in meinem eigenen Namen und ich möchte Sie alle bitten – ich habe gehört, Sie sind alle dafür und das ist doch gut – ich bitte Sie aber doch alle, diesem Dekret zuzustimmen. Es widerspiegelt den klaren Willen der beiden Gemeinden, zu fusionieren, und das sollten wir als Kanton auch akzeptieren.

In den letzten Jahren und Jahrzehnten haben sich die Bande zwischen den Bürgerinnen und Bürgern der Gemeinde Gurmels und der Gemeinde Ulmiz, je länger, je mehr, verstärkt. Die gewisse Ablehnung, die in der Gemeinde Ulmiz noch vorgeherrscht hat, kann auch darauf zurückgeführt werden, dass kulturell und historisch die beiden Gemeinden noch nicht so viel miteinander zu tun gehabt haben. Das hat sich in letzter Zeit stark verändert. Und so ist es vor allem die Jugend in Gurmels und in Ulmiz, die sich viel besser kennt. Seit 2018 besuchen die Schülerinnen und Schüler der Gemeinde Ulmiz bereits die Orientierungsschule (OS) in Gurmels und die Integration funktioniert bestens. Ich kann also sämtliche Personen, die gewisse Zweifel daran haben, beruhigen. Die Gurmelserinnen und Gurmelser werden ihre neuen Freunde in der Gemeinde herzlich willkommen heissen und wir freuen uns sehr, gemeinsam voranzugehen.

In diesem Sinn bitte ich Sie doch, diesem Dekret zuzustimmen.

**Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.** J'ai pris note du soutien quasi unanime à la fusion. Je n'ai pas de remarques complémentaires.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

## Lecture des articles

I. Acte principal : Décret approuvant la fusion des communes de Gurmels et Ulmiz

*Art. 1*

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

*Art. 2*

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

*Art. 3*

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

*Art. 4*

**Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.** C'est quasiment un montant de 1 million de francs qui sera versé par le canton à titre d'aide à la future commune fusionnée.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

## II. Modifications accessoires

> Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

### III. Abrogations accessoires

- > Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

### IV. Clauses finales

- > Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

#### Titre et préambule

- > Adoptés selon la version initiale du Conseil d'Etat.

- > La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

#### Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 93 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

#### *Ont voté oui:*

Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Menétrey Lucie (SC,PS / SP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michelod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS / SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 93.*

—

## Décret 2024-DIAF-31

### Approbation de la fusion des communes de Fétigny et Ménières

Rapporteur-e:	<b>Marmier Bruno</b> ( <i>VEA/GB, SC</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts</b>
Rapport/message:	<b>15.04.2025</b> ( <i>BGC mai 2025, p. 1989</i> )
Préavis de la commission:	<b>09.05.2025</b> ( <i>BGC mai 2025, p. 2000</i> )

#### Entrée en matière

**Marmier Bruno** (*VEA/GB, SC*). Le Conseil d'Etat soumet aujourd'hui au Grand Conseil le projet de décret donnant force de droit à la fusion des communes de Fétigny et Ménières. Le Bureau du Grand Conseil, faisant office de commission parlementaire, a examiné ce projet dans sa séance du 9 mai 2025 et a reçu à cette occasion M. Christophe Maillard, chef du Service des communes.

La fusion des deux communes a été soumise au vote populaire le 9 février 2025. Les citoyens de la commune de Fétigny ont approuvé le projet à 68% et ceux de la commune de Ménières à 85%. Au nom de la commission, nous félicitons les syndics, les exécutifs communaux et tous les acteurs de ce projet de fusion pour avoir su rassembler et fédérer les citoyens autour de ce projet.

La nouvelle entité comptera 1631 habitants pour une surface de 8,48 km<sup>2</sup>. Elle portera le nom de Fétigny-Ménières. La convention de fusion, annexée au présent projet de décret, prévoit pour la législature 2026–2031 un conseil communal composé de 9 membres, dont 6 seront issus du cercle électoral de Fétigny et 3 du cercle électoral de Ménières. Dès 2031, ils ne formeront plus qu'un seul cercle électoral. L'élection des autorités aura lieu à l'automne 2025.

L'aide financière de l'Etat se monte à 299'800 francs. Avec les deux fusions que nous traitons ce jour, le canton comptera 119 communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret selon la version initiale du Conseil d'Etat.

**Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.** Comme l'a dit le rapporteur, notre canton comptera 119 communes à partir de 2026. L'évolution de ces dernières décennies est impressionnante, Mesdames et Messieurs. Au début de la précédente législature, Fribourg comptait encore 160 communes. En dix ans, leur nombre a diminué de 25%. Ceci atteste bien le dynamisme des élus des communes, mais aussi de leur courage, car initier et mener à bien un projet de fusion demande toujours du courage, et il en faut même une bonne dose.

Mais il ne faut pas que notre canton se repose sur ses lauriers néanmoins. Les défis qui attendent les communes dans les années à venir sont immenses, du point de vue de la gouvernance comme du point de vue financier. Nous aurons, je n'en doute pas, l'occasion d'en reparler. Il faudra, ces prochaines années, des institutions fortes, agiles, dynamiques, dotées de ressources importantes pour mener à bien les projets ambitieux. Je suis ainsi convaincu que nous devons donner une nouvelle impulsion aux projets de fusion. A ma demande, le Service des communes élabore en ce moment un guide des fusions, afin de mettre à disposition des autorités un maximum d'informations qui leur permettra d'envisager de nouveaux projets. En collaboration avec les préfets, nous allons réfléchir à de nouveaux périmètres de fusion pour relancer les réflexions. L'idée n'est pas de forcer les choses, car il est clair pour moi, pour le Conseil d'Etat, qu'une fusion réussie ne peut reposer d'abord que sur un projet commun qui vient de la base.

Je souhaite néanmoins réunir les données objectives et subjectives qui permettent aux autorités communales de s'interroger sur le périmètre idéal et ainsi mener à bien leur projet, en délivrant à leur population les prestations les plus adaptées aux besoins et aux ressources à disposition. Il sera essentiel que les conseils communaux qui sortiront des urnes au printemps prochain disposent de ces outils pour empoigner ces questions.

Pour en revenir au présent décret, je vous invite naturellement, comme la commission, à l'accepter et adresse toutes mes félicitations aux autorités de Ménières et Fétigny pour cette belle union.

**Chardonnens Jean-Daniel** (*UDC/SVP, BR*). J'habite depuis toujours dans le joli village de Fétigny. Je suis donc le régional de l'étape. J'ai été vice-syndic depuis 2001 jusqu'en 2011.

La fusion entre les communes de Fétigny et de Ménières est évidente. C'est un mariage de raison, tant les Fétignois et les Méniéros ont tout en commun – ou presque. A commencer par les écoles. Je fais d'ailleurs partie de la première volée de Fétignois qui a usé les bancs de l'école de Ménières, il y a déjà plus de cinquante ans. Pour la petite histoire, mais aussi

pour un petit peu de nostalgie, les deux premières années de l'école obligatoire se faisaient à Fétigny, et c'est sœur Pauline qui nous apprenait à lire. Les deux suivantes se faisaient à Ménières avec Benoît Fasel, qui est un passionné de football. Une passion qu'il nous a transmise.

La transition est faite. Fétigny était connu dans toute la Suisse parce que le club local a bataillé pendant dix ans en 1<sup>ère</sup> ligue. C'était à l'époque la 3<sup>ème</sup> division au niveau national. Nous suivions les résultats promulgués tous les dimanches soir au "Journal des sports" avec une certaine fierté.

De nombreuses sociétés avaient déjà adopté le nom de la nouvelle commune de Fétigny-Ménières bien avant la fusion – preuve, s'il en faut, que ce mariage a bel et bien sa raison d'être.

La population annoncée de la nouvelle commune à la fin de l'année 2023 est de 1631 habitants, mais elle n'était que de 1499 à la fin 2018. Alors que son nombre est resté bloqué très longtemps à 450 jusque dans les années 2000, c'est à Fétigny que la démographie explose. Sa situation proche de Payerne et des axes routiers est-ouest, proche de l'autoroute, et nord-sud direction Fribourg, est un atout. On n'invente rien, puisque le village était déjà habité lorsque l'ancienne voie romaine reliait Moudon à Avenches.

L'évolution devrait se poursuivre. D'ailleurs, ces chiffres sont déjà largement dépassés. La revalorisation de la traversée du village de Fétigny, qui s'est terminée en 2005, n'y est pas non plus pour rien, car le village a réussi sa transformation de façon harmonieuse. Fort heureusement, depuis longtemps, les autorités ont anticipé cette explosion démographique, puisqu'une école a été construite pour absorber toutes ces arrivées. La commune a également construit des appartements adaptés afin de conserver sa population âgée qui en aurait besoin.

Le village de Ménières vient aussi de rénover joliment sa traversée, ce qui met les deux entités sur pied d'égalité à l'aube de cette fusion.

Les nouvelles armoiries conservent les couleurs dominantes des deux communes actuelles, le sanglier de Ménières est emprunté à la Maison d'Avenches et la molette est l'emblème des sires de la Molière. Quant à elle, la croix burgonde de Fétigny fait référence à la découverte d'un cimetière burgonde en 1882. Cette croix garnissait des boucles de ceinturon, qui sont les premiers symboles chrétiens conservés dans notre canton. Peut-être que certains d'entre vous se rappellent de la photo qu'il y avait dans un livre d'histoire scolaire.

De chaque côté de la nouvelle commune fusionnée se situent les deux centres vaudois importants que sont Payerne à l'est et Granges-Marnand à l'ouest. Nous collaborons étroitement avec ces deux communes, notamment pour les eaux. Nous bénéficions également de la venue du bus urbain de Payerne depuis ce printemps, avec une cadence à la demi-heure. Comme vous pouvez le constater, l'intercantonalité de la Broye se vit tous les jours. D'ailleurs, la nouvelle commune a une plus grande frontière avec les vaudois qu'avec les fribourgeois.

Le principal regret que nous avons tous, c'est le manque de commerces de détail dans nos deux villages. Nous avons certes deux auberges communales, mais nous n'avons pas d'épicerie ni de boulangerie. Nous espérons vivement qu'avec l'évolution démographique, cet inconvénient se corrigera rapidement.

Pour terminer, ce n'est certes pas une grande fusion, mais c'est une très bonne fusion. Je suis très heureux de vivre dans cette nouvelle commune. D'ailleurs, je vous invite à venir vous promener sur les berges de notre magnifique Broye à Fétigny ou dans la forêt des Verdières à Ménières.

Le groupe de l'Union démocratique du centre acceptera cette fusion à l'unanimité.

**Bonny David (PS/SP, SC).** Mon lien d'intérêt : je suis syndic d'une commune fusionnée en 2020. Je serai un petit peu plus bref que mon collègue Chardonnens.

Au nom du groupe socialiste, nous avons appris avec très grande satisfaction que près des trois quarts des citoyens votants avaient plébiscité cette fusion, signe, tout de même, d'une volonté de se réunir. On a aussi appris par les médias que les gens s'étaient réunis ce jour-là et comme il y avait un grand succès, il manquait de fondue, paraît-il. J'espère que, par la suite, ça sera réglé.

Et évidemment, nous entrons en matière pour le soutien prévu de 300'000 francs et nous vous invitons à en faire de même. Et que vive la nouvelle commune de Fétigny-Ménières !

**Grandgirard Pierre-André (Le Centre/Die Mitte, BR).** En préambule, je déclare mes liens d'intérêts : je suis Broyard, citoyen de la commune de Cugy, jouxtant sur son côté sud la nouvelle commune de Fétigny-Ménières.

En préambule, je me permets une petite anecdote intercantonale dont je suis friand, étant un inconditionnel de l'intercantonalité broyarde. Fétigny-Ménières se trouve au centre de la Broye ou plutôt, le centre de la Broye se trouve à

Fétigny-Ménières, ainsi que l'atteste une plaquette déposée sur le territoire communal par les autorités broyardes des cantons de Fribourg et Vaud.

La nouvelle commune partage ses frontières à l'est et au sud avec trois communes vaudoises : Payerne, Trey - sur une très petite portion - et Valbroye ; tandis qu'à l'ouest et au nord, ce sont deux communes fribourgeoises : Les Montets et Cugy.

En matière de plans de fusion, c'est la politique des petits pas qui prévaut. À la suite de l'échec de la fusion regroupant cinq communes sous le nom de "Verdières" le 14 juin 2015, Fétigny et Ménières unissent aujourd'hui leur destin et c'est un magnifique mariage de raison. Les deux villages partagent depuis longtemps de nombreuses activités sur les plans scolaire, religieux, sportif et culturel. Le décret qui nous est soumis aujourd'hui constitue un pas supplémentaire vers la réunion des désormais quatre communes de Cugy, Fétigny-Ménières, Les Montets et Nuvilly, tel que le prévoit le plan de fusion établi par le préfet de la Broye en 2013.

La population légale de la future commune est de bientôt 1700 habitants, habitants qui ont approuvé la fusion à raison de 68% pour Fétigny et 85% pour Ménières. Cette fusion est donc gage de belle réussite et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Félicitations aux autorités et à la population des deux communes pour leur détermination à unir leur destin ! Je leur souhaite le meilleur pour un avenir radieux dans l'espoir de voir un jour les 4 communes du projet "Enclave d'Estavayer-le-Lac (Sud)" unies dans une seule et même commune.

**Vonlanthen Alexandre** (PLR/PVL/FDP/GLP, BR). Je n'ai aucun lien d'intérêt, si ce n'est d'habiter une commune voisine des deux villages concernés.

Je prends la parole au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux ainsi qu'au nom du Club des communes.

Je connais bien ces deux villages, notamment pour avoir eu, dans le cadre de mon précédent mandat, de nombreux échanges avec leurs autorités. La fusion entre Fétigny et Ménières apparaît comme une évidence, un mariage naturel, presque déjà accompli dans les faits, puisque les habitantes et habitants partagent déjà de nombreuses structures et activités, parmi lesquelles les écoles, citées par mon collègue Chardonnens, la paroisse, le club de football - et ça, ce n'est pas rien à Fétigny, d'ailleurs, c'est le club formateur d'un certain Henchoz - et aussi la fanfare, pour ne citer que ces exemples.

C'est pour ça que le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux et le Club des communes vous invitent à soutenir ce décret en disant : "Vive les mariés !"

**Raetzo Carole** (VEA/GB, BR). En tant que conseillère communale d'une commune fusionnée, j'adresse mes félicitations aux communes broyardes de Fétigny et Ménières pour leur fusion et leur souhaite plein succès dans sa mise en œuvre.

Je profite de cette occasion pour saluer le travail de toutes les personnes qui ont permis de relier ces deux communes et d'en faire un projet commun. Le groupe VERT·E·S et allié·e·s vous invite donc à soutenir ce décret.

**Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.** Je remercie les intervenants, qui soutiennent tous le projet. Je vous invite évidemment à le soutenir.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

## Lecture des articles

### I. Acte principal : Décret approuvant la fusion des communes de Fétigny et Ménières

#### *Art. 1*

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

#### *Art. 2*

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

#### *Art. 3*

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

#### *Art. 4*

**Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.** C'est un montant de 300'000 francs à peu près qui sera mis à disposition au titre d'aide à la fusion.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

## II. Modifications accessoires

- > Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

## III. Abrogations accessoires

- > Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

## IV. Clauses finales

- > Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

### Titre et préambule

- > Adoptés selon la version initiale du Conseil d'Etat.
- > La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

### Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 90 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

*Ont voté oui:*

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Menétrey Lucie (SC,PS / SP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michelod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 90.*

## Motion 2024-GC-303

### Qui va à la chasse avec un verre de trop perd sa place

Auteur-s:	<b>Kubski Grégoire (PS/SP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts</b>
Dépôt:	<b>04.12.2024 (BGC décembre 2024, p. 5123)</b>
Développement:	<b>04.12.2024 (BGC décembre 2024, p. 5123)</b>
Réponse du Conseil d'Etat:	<b>24.03.2025 (BGC mai 2025, p. 2372)</b>

#### Prise en considération

**Kubski Grégoire (PS/SP, GR).** Mon lien d'intérêt : je suis l'auteur de cette motion.

Une fois n'est pas coutume, je commencerai par une anecdote. A l'armée, j'ai servi comme explorateur dans les chars, dans les troupes de "Panzeraufklärer", des troupes de combat, où on maniait tous les jours des armes automatiques et semi-automatiques. On a été drillé, drillé, drillé aux règles de sécurité. Lors d'un exercice à balles réelles dans une tranchée, je me suis retrouvé un matin, avec un camarade, ma foi, il s'est trouvé que c'était un Valaisan, un chic type par ailleurs, qui avait fait les jeunes tireurs, qui connaissait parfaitement les règles de sécurité, et, suite à un dérangement, je le vois faire un mouvement de charge avec le canon dirigé contre moi. Il n'avait pas, manifestement, l'intention de "me descendre", mais j'ai réalisé à ce moment-là, et j'ai vu dans ses yeux, qu'il était encore "bourré" de la veille.

Avec de l'alcool dans le sang, on oublie les règles de sécurité de base quand on manie une arme. Que ce soit pour la chasse ou que ce ne soit pas pour la chasse, au final, on doit avoir une règle claire : lorsqu'on manie une arme, on ne boit pas.

Et je crois que c'est quelque chose qui est essentiel et qui devrait faire partie de la loi, parce que quand on le fait, en plus dans la nature, et quand on sait qu'on le fait avec des armes qui ont une portée de plus de 2 kilomètres, je crois que c'est quelque chose qui est absolument normal et qui est une question de bon sens. On ne se met pas soi-même en danger, on ne met pas les autres en danger. Dès le moment où il y a une arme, on adopte un comportement qui est digne.

Selon les données mêmes de ChasseSuisse, il y a une moyenne de 297 incidents de chasse par an. Heureusement, il n'y a que peu d'accidents mortels, mais il y en a tout de même 3 par an depuis l'an 2000. Donc, comment est-ce qu'on peut réduire ce nombre d'incidents ? Et puis, je crois que ce qui est essentiel, c'est la question de l'alcool et des substances psychotropes qui ont, et ça, on le sait, sans tomber dans les clichés du sketch des "Inconnus", un impact prouvé sur la vision, sur la concentration, sur les réflexes, sur l'audition, sur l'évaluation des risques.

Aujourd'hui, on a la possibilité d'introduire une limitation dans la loi. Il y a un principe clair à l'attention de l'ensemble de la population. A la fois, effectivement, il y a l'impact punitif. Mais qui dit impact punitif, dit impact préventif. Et je crois que toute norme pénale a un effet préventif qui est extrêmement important. Cela signifie que nous, ici, on ne souhaite pas qu'il y ait un nombre important d'accidents, donc, on met le principe dans la loi et cela a un effet réel de prévention.

Vous allez me dire - parce que je ne me fais pas trop d'illusions - , et je l'ai entendu à de multiples reprises, que la loi sur la circulation routière (LCR) suffit car les chasseurs vont en voiture. Mais il y a d'une part la question du covoiturage : beaucoup de chasseurs font du covoiturage. Et d'autre part, surtout : la personne qui est venue en voiture était peut-être sobre au moment où elle a pris le volant, mais a potentiellement bu après, ce qui rend cet argument pas pertinent.

Je crois que c'est essentiel aujourd'hui de donner un signal clair à la population en entier. Vous ne représentez pas uniquement le lobby des chasseurs - qui est très puissant - , mais aussi les champignonneurs, les promeneuses et promeneurs, les personnes qui vont dans l'espace public en forêt et en montagne, et vous représentez aussi les chasseurs et chasseresSES qui sont eux-mêmes et elles-mêmes en danger à cause du comportement d'une minorité. Je ne souhaite pas cibler, je ne dis pas que l'ensemble fait faux. Je dis qu'il y a une petite minorité qui met en danger l'ensemble des personnes.

Le milieu des chasseurs - et j'ai débattu avec M. Rey à l'émission "Forum" à ce sujet - déclare être exemplaire. C'est tout à leur honneur et je suis persuadé que la grande majorité fait très très bien les choses et a un comportement exemplaire. Mais refuser aujourd'hui serait un signal qui détériorerait l'ensemble de l'image des chasseurs. Donc aujourd'hui, c'est une question de bon sens : veut-on inscrire ou non dans la loi ce principe simple, à savoir pas d'alcool quand on manie une arme à feu ? Veut-on renforcer la confiance entre la population et les chasseurs ? C'est une opportunité que je vous prie d'accepter aujourd'hui.

**Bapst Bernard (UDC/SVP, GR).** J'interviens en mon nom propre. Mon lien d'intérêt : je pratique la chasse dans le canton de Fribourg et le canton de Berne.

Je me sens obligé de réagir à cette motion voulant limiter le taux d'alcool pendant la pratique de la chasse. Je trouve cette motion discriminatoire, basée sur des stéréotypes, de vieux préjugés faisant croire qu'un chasseur est une personne qui boit forcément lors de son activité. Pourquoi est-ce que cette motion vise spécialement la chasse et pas l'utilisation des armes - les fusils, les armes de sport, les arcs, les fusils militaires, les sabres, les couteaux ou autres armes en général ? M. Kubski nous l'a dit tout à l'heure : il a eu un risque à l'armée. Donc, il aurait dû prendre aussi en compte ces gens-là.

Il va sans dire qu'encore un bon nombre de sports sont dangereux, qui peuvent mettre d'autres personnes en danger. Ceux-ci ne sont pas soumis à de telles règles. Je prends les exemples de la grimpe, du ski, du parapente, des sports aquatiques, des skateparks, etc. Donc, pourquoi s'acharne-t-on sur un groupe précis ?

Je tiens à rappeler quelques points. Les chasseurs fribourgeois bénéficient d'une formation rigoureuse de deux ans. Ce cursus se termine par deux examens exigeants théorique et pratique. Ces examens couvrent non seulement les connaissances cynégétiques, mais également les aspects de la sécurité et bien sûr le maniement des armes. En plus, ces exigences sont associées à un examen annuel de tir obligatoire. La sécurité est au cœur de l'approche de la chasse et les chasseurs en sont pleinement conscients.

La proposition de limiter spécifiquement le taux d'alcool des chasseurs, ce débat, en fait, détourne le vrai débat de la sécurité à la chasse. La sécurité à la chasse passe avant tout par des entraînements rigoureux et réguliers de tir et du maniement des armes. Dans notre canton, nous avons un obstacle majeur : nous n'avons pas les stands de tir nécessaires pour ces exercices et nous devons régulièrement se déplacer dans les cantons voisins, qui sont tous équipés de quelques dizaines de stands dédiés à la chasse, alors que chez nous, nous sommes en sous-dotation. Nous avons seulement deux stands à disposition pour nous entraîner. Nous n'avons pas les disponibilités de places nécessaires pour effectuer nos tirs obligatoires, demandés par la loi sur la chasse.

J'invite le Conseil d'Etat à concentrer ses efforts sur des mesures constructives. Je demande au canton de s'investir de manière très active et de trouver des solutions pécuniaires afin que le nouveau projet de stand de tir dédié à la chasse voie le jour. Cette mesure renforcera la sécurité à la chasse.

Les chasseurs fribourgeois démontrent tout au long de l'année leur sérieux et leur responsabilité par leur engagement pour la nature et la sécurité ainsi que le respect des autres usagers de la nature. La chasse d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec les clichés d'autrefois, elle a évolué en intégrant la sécurité comme une priorité absolue.

L'introduction d'une règle supplémentaire ne me semble pas compréhensible. La loi sur la chasse prévoit déjà le fait que le chasseur doit être en état physique et mental excluant de mettre en danger la vie ou les biens d'autrui. Ainsi, le canton peut déjà ordonner que les chasseurs soient exclus de la chasse en raison d'une consommation excessive d'alcool et/ou de stupéfiants qui constituent une menace pour la sécurité publique.

Pour terminer, chers collègues, je vais me permettre une confidence. Nous sommes entre nous. Comme je suis la seule personne dans cet hémicycle qui côtoie activement les deux milieux, soit de la politique et de la chasse, depuis de nombreuses années, j'ai remarqué que dans le milieu de la politique, on boit beaucoup plus d'alcool que dans le milieu de la chasse !

Chères et chers collègues, je vous demande de faire confiance aux chasseurs. Merci de refuser cette motion.

**Barras Eric (UDC/SVP, GR)**. Je m'exprime au nom du groupe de l'Union démocratique du centre et je n'ai pas de lien avec cette affaire, si ce n'est de côtoyer régulièrement les chasseurs sur nos alpages. Et c'est toujours un très bon moment que l'on passe avec eux [*rires dans l'assemblée*]. Des moments sans alcool, je vous rassure, ce sont toujours de bonnes discussions.

Il est des jours où l'on se demande si le législateur ne se transforme pas en un surintendant de la vie humaine, comme s'il fallait une loi pour chaque geste du quotidien.

Aujourd'hui, nous parlons d'instaurer un taux d'alcoolémie de 0,5% pour la chasse. Très bien, mais permettez-moi une question qui me trotte : ne sommes-nous pas déjà soumis à ce même taux quand nous prenons le volant pour aller chasser ? Car oui, grande révélation : les chasseurs, figurez-vous, ne traversent pas forêts et montagnes à dos de chamois, ils y vont en voiture, avec un permis de conduire, et donc déjà avec une limite légale d'alcool dans le sang. En sortant du bois, ils n'évitent pas les contrôles de police grâce à leur fusil à l'épaule. Non, ils redescendent avec le même taux autorisé que pour vous et moi. Faut-il alors vraiment une deuxième loi pour dire exactement la même chose ?

Et puis, à force de vouloir tout inscrire dans la loi, ne finit-on pas par éteindre ce petit bijou qu'on appelle le bon sens ? Le chasseur, faut-il le prendre pour un irresponsable ? Un homme ou une femme incapable de comprendre que manier une arme sous l'influence de l'alcool n'est ni malin, ni glorieux ? Pourquoi ne pas plutôt miser, une fois n'est pas coutume, sur la responsabilité individuelle ? Pourquoi ne pas considérer que l'éthique personnelle et le respect des règles existantes suffisent parfois ?

Car après tout, la grande majorité des chasseurs - même le Conseil d'Etat le reconnaît - s'abstient de boire pendant l'exercice. Laissons donc à cette majorité le crédit de leur discipline, plutôt que de multiplier les articles de loi comme on collectionnerait des trophées.

Et si l'on continue dans cette logique, faudra-t-il demain une loi qui fixe un taux d'alcoolémie pour faire un feu de camp ? Car pour un feu de camp, il faut une hache pour faire du petit bois, on possède donc une arme. Et aussi pour ramasser des champignons ? Car là aussi, on porte son opinel, on a donc aussi une arme à la main. Faut-il tout mettre dans la loi ? Où s'arrête-t-on ?

La loi doit être un garde-fou, pas une camisole de force. Et quand elle devient trop précise, elle perd justement sa force. Elle se transforme en mode d'emploi pour les robots, pas en guide pour les citoyens.

Alors appelons à la prudence, oui. Sensibilisons, bien sûr. Je rappelle que les chasseurs font beaucoup d'efforts pour sensibiliser la population. On a pu voir plein de vidéos très intéressantes sur la chasse où la sensibilisation est déjà de mise actuellement. Mais n'oublions pas que dans une société libre et responsable, tout ne peut et ne doit se régler à coup de textes. Sinon, un jour, il faudra une loi pour nous dire combien de sucre mettre dans notre café avant de prendre le fusil.

Moi, j'aimerais juste vous donner des petits exemples, quand même. Moi, depuis tout gamin, je suis tout l'été sur des alpages avec mon bétail. J'y allais déjà avec mon père depuis tout petit. Et l'arrivée des chasseurs, l'automne, oui, ça a toujours été des très bons moments avec eux. Ça a toujours été un petit moment de plaisir parce qu'on voyait peu de monde sur ces alpages. Il y avait peu de routes à l'époque. Et l'arrivée des chasseurs donnait un petit souffle aux paysans, parce que ça donnait l'occasion de discuter et tout. Mais, je peux vous dire avec toute ma sincérité que je n'ai jamais vu des chasseurs partir à genoux avec leur fusil. Tous ont toujours été très responsables. Et aujourd'hui, quand les chasseurs ont le petit moment de midi pour s'arrêter au chalet, quand on arrive à leur verser un Coca, c'est déjà bien. Parce qu'aujourd'hui, le chasseur est devenu un grand sportif. Je pense qu'il faut vraiment passer une journée avec une équipe de chasse, et moi, j'ai eu l'occasion de le faire. Il faut vraiment passer une journée sur nos alpages avec une équipe de chasse pour se rendre compte à quel point les chasseurs sont aujourd'hui des sportifs. Et je crois qu'ils ne méritent pas qu'on les attaque avec cette loi-là.

C'est sur ces considérations que le groupe de l'Union démocratique du centre refusera cette motion.

**Genoud François** (*Le Centre/Die Mitte, VE*). Je n'ai aucun lien d'intérêt avec ce dossier et je m'exprime au nom du groupe Le Centre.

Comme tout rapporteur, j'ai d'abord regardé qui était l'auteur de la motion et ensuite le sujet que cette dernière allait traiter. Concernant le motionnaire, j'étais intéressé, car notre collègue Kubska nous a habitués à des interventions bien présentées et joliment soutenues, même si le fond, bien évidemment, est apprécié de manière différente.

Le titre, déjà, interpelle et nous invite à lire avec intérêt le fond du problème en rapport avec la citation initiale, transformée par le motionnaire.

Au début, le développement de la motion nous confirme que l'usage d'une arme à feu est une activité qui requiert une grande vigilance, une concentration constante et un sens aigu des responsabilités. Intéressant. La suite nous précise que la consommation d'alcool, de stupéfiants ou de certains médicaments représente un danger majeur lors du maniement des armes à feu. Toujours intéressant. Les choses sérieuses arrivent au moment où l'on combine ces deux aspects avec la chasse et surtout avec les chasseurs. Bizarre !

Certes, je sais qu'une fois leur journée terminée, dans ce milieu, on partage volontiers un moment de convivialité autour d'un feu, en partageant un verre très souvent accompagné d'une fondue ou d'un morceau de foie grillé. Cependant, et c'est à ce moment-là que je découvre le motif de cette motion : "[...] modifier les bases légales topiques [...], en instaurant une limite de consommation d'alcool qui se base sur la littérature scientifique en matière de maniement d'armes et qui pourrait être" - au conditionnel - "de 0,5‰ pour la pratique de la chasse, avec les sanctions appropriées, ainsi que prévoir une norme quant à l'usage de stupéfiants et de [...] médicaments [...]."

Et là, cher collègue Kubska, je n'arrive plus à vous suivre. Dernièrement, j'ai reçu et lu avec attention la prise de position de la Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse. Mes arguments et nos arguments sont très bien résumés dans ce courrier. La chasse a évolué, elle est beaucoup plus surveillée par des gardes-faune bien formés. Les chasseurs suivent des formations continues et spécialement sur le tir. Ils peuvent être dénoncés en cas d'écart.

Le gouvernement vaudois a également répondu à une telle interpellation, en concluant qu'il était conscient des incidences potentielles de l'utilisation des armes à feu lors de l'exercice de la chasse. Toutefois, il estime qu'il n'est pas nécessaire, à ce stade, de prévoir des interdictions de consommation et soutient les efforts entrepris lors de la formation et de la prévention des accidents.

Dans sa réponse, notre Conseil d'Etat nous demande de soutenir cette motion. Je n'ai pas vraiment saisi le pourquoi, mais j'imagine que nous allons le savoir tout soudainement.

En conclusion, chères et chers collègues députés, le groupe Le Centre va refuser, dans sa très grande majorité, cette motion et vous invite à en faire de même.

**Freiburghaus Andreas** (PLR/PVL/FDP/GLP, SE). Ich spreche im Namen der Freisinnig-Demokratischen und Grünliberalen Fraktion und habe keine Interessenbindung zu diesem Geschäft.

Ich habe eben gewisse persönliche Sympathien für Herrn Grossrat Kubski und seit er uns mitgeteilt hat, dass er Militärdienst geleistet hat, sogar noch etwas mehr.

Auch wenn der Staatsrat bereit ist, die Motion anzunehmen, besteht für unsere Fraktion keine Notwendigkeit, diese zu überweisen. Wir sind der überzeugten Meinung, dass keine zusätzlichen Regulatorien eingeführt werden sollen, und wir sind überzeugt, dass sich die Jäger ihrer Selbstverantwortung und des gesunden Menschenverstands, da zitiere ich Ihre Worte, bewusst sind.

Uns stört, dass nach unserer Interpretation des Motionstextes die Jäger des übermässigen Konsums von Genuss- und Suchtmitteln verdächtigt werden. Unsere Fraktion wird deshalb die Motion grossmehrheitlich ablehnen.

**Bronchi Laurent** (VEA/GB, SC). Je m'exprime au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s. Je n'ai pas d'intérêt particulier à annoncer, si ce n'est le fait que, avec quelques collègues députés en Sarine, j'ai participé, il y a quelques mois, à l'assemblée générale de la Diana Sarine, l'association des chasseurs de notre district.

Il s'agissait surtout pour leur président, M. Michaël Rey, présent aujourd'hui et que je salue, de montrer à l'assistance que les chasseurs et les quelques chasseuses étaient des gens sérieux, loin des clichés ayant cours au sein de la population, notamment au niveau de la consommation d'alcool. Il est clair que, notamment suite à un sketch qui ne vous est certainement pas inconnu, les chasseurs souffrent d'un sérieux dégât d'image.

Cette participation à cette assemblée générale fut très enrichissante pour moi, pur bétien en la matière. C'est ainsi que j'ai appris le rôle des chiens rouges, la subtilité de la chasse à la bécasse, le travail effectué grâce à un drone pour débusquer, et je précise secourir les faons blottis dans les champs devant être fauchés, et bien d'autres choses encore en lien avec cette activité de plein air. J'ai rencontré des personnes passionnées, aussi bien par le travail avec leur animal de compagnie tout au long de l'année que par la joie de pratiquer un loisir en pleine nature. Et ce, dans le respect des normes et avec la conscience de l'importance de leur rôle au niveau de la régulation nécessaire de certaines espèces. J'ai également été sensible aux doléances de mes hôtes, lorsqu'ils relevaient le manque d'infrastructures dans le canton de Fribourg pour valider leur licence de tir, de sorte qu'ils doivent souvent se rendre dans des stands de cantons voisins.

Chères et chers collègues, vous l'aurez compris : le bon chasseur est une personne sérieuse. Et les gens sérieux respectent les règles et n'ont pas à avoir peur que l'on officialise une pratique admise et reconnue par leurs pairs.

Le groupe VERT·E·S et allié·e·s vous propose, vous l'aurez compris, de suivre l'avis des motionnaires et du Conseil d'Etat et d'accepter cette motion, qui permettra d'officialiser une pratique que les chasseurs se targuent d'appliquer tout naturellement.

**Clément Christian** (Le Centre/Die Mitte, SC). Légiférer pour résoudre un problème quand il y en a un, pourquoi pas. Le député Kubski parle de 200 accidents par an, mais combien liés à l'alcool ? Faire des raccourcis pareils est honteux ! Donnez des exemples concrets au lieu d'accuser sans preuve. Le symbole que vous donnez, c'est tirer à boulets rouges sur une corporation qui fait un excellent travail. Bravo pour cette proposition et vos propos démagogiques !

Une étude du Bureau de prévention des accidents (BPA) a révélé qu'après 16 heures, plus de 25% des skieurs avaient de l'alcool dans le sang. Selon une étude publiée par la Revue médicale suisse, 29% des personnes impliquées dans un accident sur les pistes dans les Alpes présentaient une alcoolémie supérieure à 0,5%. 63'000 accidents par année, cela représente 25'000 accidents avec alcool. Vous pouvez extrapoler pour le canton de Fribourg : cela représenterait 900 cas. Je me réjouis de voir la prochaine motion socialiste pour faire souffler tous les skieurs au bas du téléski.

Merci. C'est ironique. Gardons du bon sens. Légiférons pour résoudre les vrais problèmes et arrêtons les propositions démagogiques.

**Levrat Marie** (PS/SP, GR). Je me vois dans l'obligation de réagir, tout d'abord aux propos de mon collègue Barras, et aussi à d'autres propos qui ont été tenus.

Je crois qu'on ne parle pas ici d'irresponsabilité générale des chasseurs. Et on l'a bien entendu : la plupart sont très responsables. Mais vous savez, quand on a introduit la limitation d'alcool pour les conducteurs, on ne parlait pas d'irresponsabilité de tous les conducteurs, ni de manque de sérieux des conducteurs. On parlait uniquement de sécurité de la population. Et on n'est pas en train de pointer du doigt les chasseurs. Mais, de fait, c'est une activité qui comporte des

risques, plus que d'aller skier, M. Clément, je crois que vous pouvez l'admettre également. Donc, on n'est pas du tout en train de pointer du doigt tous les chasseurs, en disant, ce sont des irresponsables, ils manquent de sérieux. On est juste en train de faire ce qu'on avait fait pour les conducteurs, sans pour autant pointer du doigt tous les conducteurs de Suisse.

Et puis, actuellement, prendre le volant, c'est plus régulé au niveau du taux d'alcoolémie que prendre un fusil pour aller chasser. Et je crois que ça, ce n'est pas acceptable.

**Kubski Grégoire (PS/SP, GR).** Je souhaite répondre à quelques interventions qui m'ont ciblé.

Pourquoi cibler la chasse ? Et bien, première chose, il y a des armes à feu. Je suis désolé, mais à ski ou au skatepark, il n'y a pas d'armes à feu. A moins que ce soit dans le Bronx, je ne crois pas qu'il y ait d'armes à feu.

Il y a un certain nombre d'incidents de chasse, mais ça peut être des incidents de chasse pour des questions de chutes. Il y a eu des décès dans le milieu de la chasse pour des questions de chutes, et si on veut aussi pouvoir protéger les chasseurs eux-mêmes de ce genre d'incidents de chutes, on voit que l'alcool peut avoir une influence sur la question de l'équilibre, et si on fait de la prévention par rapport à l'alcool, on peut éviter ce genre de choses.

Et dernière chose : il y a des armes à feu et il y a un nombre important d'incidents de chasse. Et puis, c'est en pleine nature. C'est-à-dire qu'une balle perdue, elle peut parcourir deux kilomètres et mettre en danger tous les gens qui sont dans la nature. Donc, ça se justifie, c'est une problématique qui n'est pas un truc purement populiste, c'est quelque chose qui touche tous les gens l'automne.

Mon collègue chef de groupe Le Centre demandait un exemple. Je vous lis l'article de ArcInfo 2018 : "Mis en joue par un chasseur, un vététiste neuchâtelois partage sa colère". Il y a un exemple très concret, en 2018, d'un chasseur qui a avoué avoir bu toute une caisse de bières avant et qui a mis en joue quelqu'un qui n'avait rien à voir avec un chevreuil. Donc, il y a des exemples très concrets, et ça existe.

Par rapport à la question de la voiture : je l'ai dit, il y a le covoiturage. Les chasseurs vont souvent à plusieurs en voiture. Et surtout, une fois qu'il y a un incident de chasse, et bien dans quelle mesure est-ce que la personne a bu après avoir pris la voiture ? Ça, c'est une question qui est résolue.

La question de l'éthique personnelle, de la responsabilité personnelle qu'on nous a fait valoir dans chacune des interventions, c'est un argument qui peut être avancé pour n'importe quelle modification du Code pénal. On pourrait dire : "Ah, mais est-ce qu'on veut punir le vol dans le Code pénal ? Ah non, mais attendez, soyons responsables. La majorité des gens a une éthique personnelle. Ils ne vont pas commencer à voler. Est-ce qu'on veut introduire la pénalisation du meurtre ? Ah, mais attendez, les gens, ils ont une éthique personnelle". Le Code pénal et ce genre de lois permettent de mettre un cadre pour qu'il y ait un vivre-ensemble qui soit possible et qui soit bien et pour que les gens se sentent en confiance. Je crois qu'on ne doit pas avoir la possibilité à la fin de ce débat de donner comme signal à la population : "Ah mais cet automne, je risque d'avoir peur parce que je vais me promener ou je vais aller aux champignons dans la nature".

Je crois que je vous ai montré, par ces exemples très concrets et par cette justification motivée, qu'il y avait un intérêt. Pour moi, chasse ou pas, c'est une règle de base : on manie une arme, il doit y avoir un cadre strict et clair, à la fois répressif, mais à la fois qui permet de la prévention. Voilà pourquoi je vous propose d'accepter cette motion.

**Schwaller-Merkle Esther (Le Centre/Die Mitte, SE).** Jetzt wird es mir zu bunt. Als ehemalige Schützin – ich war sogar einmal am Feldschiessen Schützenkönigin – muss ich hier das Wort ergreifen. Warum müssen wir für alles und für jedes ein Gesetz machen? Heute sind es die Jäger, morgen sind es, wie schon gesagt, die Skifahrer.

Dieses Wochenende findet das Feldschiessen statt. Wir stellen hier die Schützen auch unter Generalverdacht, wenn sie nach dem Schiessen, nach dem Gewinn einer Medaille, zwei, drei Gläser getrunken haben und dann mit ihrer Waffe nach Hause fahren. Also, ich denke, dass wir hier einen gesunden Menschenverstand walten lassen müssen und Gesetze erlassen, wo es sinnvoll und wichtig ist, und dort, wo es zu weit geht, müssen wir darauf verzichten.

Als ehemalige Schützin, passionierte Schützin, möchte ich Sie bitten, dieses Gesetz abzulehnen.

**de Weck Antoinette (PLR/PVL/FDP/GLP, FV).** Je déclare mes liens d'intérêts : je suis l'épouse d'un chasseur qui est raisonnable et qui ne mélange pas le fusil et ne le prend pas comme une arme pour tirer sur ses co-chasseurs, ses co-religionnaires.

J'aimerais juste revenir sur les déclarations de M<sup>me</sup> Levrat et de M. Kubski, quand ils disent qu'il faut un cadre légal clair. Je suis entièrement d'accord avec vous. Mais il ne faut pas en rajouter un lorsqu'il en existe déjà un.

Et le cadre qui existe, c'est l'article 19 de la loi sur la chasse, qui prévoit que tout chasseur, s'il veut exercer son droit de chasse, doit "être en état physique et mental excluant de mettre en danger la vie ou les biens d'autrui". Si tel n'est pas le cas, la Direction peut retirer ou refuser le droit de chasser (art. 20). Ainsi, le canton peut déjà ordonner que des chasseurs soient

exclus de la chasse en raison d'une consommation excessive d'alcool ou de stupéfiants qui constitue une menace pour la sécurité publique. Et je rappellerai en outre que les chasseurs ont l'obligation d'être assurés par une assurance responsabilité civile individuelle qui exclut la couverture des dommages en cas de consommation d'alcool ou de stupéfiants.

Donc, on voit que le cadre existe, et on a vraiment l'impression que cette motion veut stigmatiser les chasseurs, tels qu'on les concevait il y a encore une cinquantaine d'années. Ça n'est plus le cas, ce sont des êtres responsables. Donc, cette motion est absolument inutile et je ne peux que vous recommander de la rejeter.

**Clément Christian** (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Puisque mon collègue m'a interpellé, j'aimerais juste donner des chiffres : environ 30'000 chasseurs en Suisse, 1 incident sur 8 ans, ça fait 1 incident sur 240'000. Les chasseurs vont au moins 10 fois par année à la chasse, donc on a 1 accident sur 2'000'000 et on veut légiférer pour un cas qu'il y a eu. Le chasseur cité dans l'exemple a pointé, il n'y a même pas eu d'accident, c'était un incident.

**Bonny David** (*PS/SP, SC*). C'est vrai que je suis étonné qu'on parle de cadre légal-illégal, parce que moi, je vais me fier au Conseil d'Etat, qui représente quand même le canton, qui a donné un avis clair qu'il faut faire quelque chose. Donc, il ne s'agit pas de stigmatiser du tout les chasseurs. J'ai aussi des connaissances en chasseurs. J'ai grand plaisir à échanger avec eux. Mais le Conseil d'Etat représente justement les partis qui, ce matin, disent non. Donc, j'ai un peu de peine à comprendre.

J'invite donc à suivre la position du Conseil d'Etat, qui estime quand même qu'il manque quelque chose, puisqu'il dit qu'il faut suivre, justement, la proposition de cette motion.

**Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts**. J'ai entendu le grand débat qui a eu lieu. Vous comprendrez que je ferai preuve de sobriété dans ma prise de parole !

Le fait de vouloir limiter la consommation durant l'exercice de la chasse, où des armes à feu sont manipulées, est effectivement compréhensible. Raison pour laquelle ceci a été réglementé dans plusieurs cantons.

Je tiens toutefois à relever ici, comme cela a été fait par plusieurs intervenants, la responsabilité assumée par la très grande majorité des chasseurs, qui n'ont absolument pas besoin de cette limitation pour pratiquer la chasse, avec toute la rigueur nécessaire à leur sécurité et à celle des autres évidemment. J'étais hier à Zollhaus pour suivre l'examen de formation des chasseurs : effectivement, je peux confirmer qu'il est exigeant et qu'on a des gens qui sont extrêmement bien formés. Merci d'ailleurs à la Fédération et aux services qui collaborent pour cette formation.

Concernant les stands de tir, cela a été évoqué : c'est d'abord la responsabilité des fédérations de préparer des stands de tir, mais le service comme moi-même nous mettons à disposition. On cherche des solutions pour ouvrir de nouvelles installations, mais vous en conviendrez, ouvrir un stand de tir, par ces temps, ce n'est pas très évident, mais on collabore à ce but.

Je rappelle aussi quand même que, contrairement à ce qu'on imagine parfois, la manipulation des armes à feu, ce n'est pas le principal danger à la chasse. En effet, près de 90% des accidents de chasse, et notamment les mortels, sont dus à des chutes.

Voilà, à l'image de ce qui existe dans les autres cantons, je vous invite donc, au nom du Conseil d'Etat, à soutenir la motion.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 61 voix contre 31. Il y a 5 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Bonny David (SC,PS / SP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Menétry Lucie (SC,PS / SP), Michel Pascale (SC,PS / SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB). *Total: 31.*

*Ont voté contre:*

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP),

Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michelod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS / SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 61.*

*Se sont abstenus:*

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte). *Total: 5.*

> Cet objet est ainsi liquidé.

## Motion 2023-GC-74

### Mesures pour lutter contre la sécheresse financées par la taxation des piscines privées

Auteur-s:	<b>Kubski Grégoire (PS/SP, GR)</b> <b>Levrat Marie (PS/SP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement</b>
Dépôt:	<b>16.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1834)</b>
Développement:	<b>16.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1834)</b>
Réponse du Conseil d'Etat:	<b>27.08.2024 (BGC mai 2025, p. 2270)</b>

### Prise en considération

**Kubski Grégoire (PS/SP, GR).** On enchaîne manifestement les plaisirs. Vous avez toutes et tous vu les images des hélicoptères de l'armée lors des derniers étés, qui volent pour apporter de l'eau sur les alpages, durant les étés où il n'y a plus d'eau, qui sont de plus en plus fréquents. Il y a un impact clair, aujourd'hui, du dérèglement climatique. Il y a des épisodes de sécheresse qui sont de plus en plus fréquents, qui touchent en particulier les agricultrices et agriculteurs, et je crois qu'on a eu des débats par le passé sur la question de ces problèmes d'eau. Donc, ce n'est pas un problème de demain, mais c'est un problème d'aujourd'hui qu'il nous faut résoudre. Et, aujourd'hui, avec cette motion, on offre une piste de réflexion.

Plusieurs autres régions ont déjà régi cette problématique, ce n'est pas une invention que nous amenons là. Dans les Pyrénées, on a interdit la construction de piscines, on interdit de les remplir. En Toscane, on interdit de remplir les piscines avec de l'eau potable. En Catalogne, enfin, on interdit également de remplir les piscines avec de l'eau potable.

Il est aujourd'hui nécessaire de créer un système vertueux de solidarité, de solidarité dans la gestion de l'eau. D'un côté, on finance les mesures d'aide aux citoyens et citoyennes, aux agricultrices et agriculteurs qui sont dans une situation de manque d'eau, avec la contribution de solidarité des gens qui utilisent l'eau pour du loisir, qui l'utilisent donc pour remplir leurs piscines. Ce serait une contribution sur l'eau utilisée pour remplir les piscines. Ainsi, on évite de pénaliser celles et ceux qui remplissent leurs piscines avec de l'eau de pluie et on évite de pénaliser trop celles et ceux qui ont des piscines très modernes qu'ils ne remplissent qu'une seule fois par année, avec des bâches, qui permettent d'éviter la consommation trop importante d'eau. J'ai d'ailleurs eu plusieurs appels de piscinistes, vous vous en doutez, suite à cette motion. C'est donc en fait une concrétisation assez claire du principe du pollueur-payeur.

L'eau potable devient et deviendra encore plus une denrée rare. Je crois qu'on vit toujours, en Suisse, dans le mythe du château d'eau de l'Europe. Le mythe du robinet qui, de toute manière, en l'ouvrant, laissera couler l'eau. Et je crois qu'aujourd'hui, on doit inciter par différentes mesures la population à une utilisation mesurée et rationnelle, une sobriété dans l'utilisation de l'eau.

Donc, on passe d'une période d'abondance de l'eau à une période où on va devoir adapter nos comportements, donc vers une période de sobriété. Et je crois qu'on doit cibler en priorité l'usage de l'eau qui est fait, pas pour nettoyer ses aliments, se laver ou bien pour la boire, mais en priorité, l'eau qui est consacrée à des loisirs qui ne sont pas une absolue nécessité, comme celui d'avoir une piscine dans son jardin.

Et je crois que c'est une mesure qui est proportionnelle, puisque nous ne proposons pas là une interdiction, mais une contribution de solidarité qui est beaucoup moins restrictive.

Mais je ne me fais pas d'illusions. Vous allez vraisemblablement refuser cette motion pour des bonnes et moins bonnes raisons, mais ce que je peux déjà vous prédire, c'est que dans quinze, vingt ans, quand les pénuries sont encore plus fréquentes et quand on aura ce genre de situations, on se retrouvera dans la même situation que les Pyrénées, la Toscane ou la Catalogne : on devra prendre des mesures, et à ce moment-là, tous les obstacles techniques qui sont invoqués pour refuser la motion par le Conseil d'Etat auront, comme par magie, disparu.

**Wicht Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, SC).** Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux a analysé cette motion, mais n'a trouvé aucun argument pour la soutenir.

Certes, il est important d'économiser cette eau, source de vie, et de ne pas la gaspiller. Nous aurions souhaité savoir quelle aurait été la taxe supplémentaire proposée par les motionnaires. Sachant que le prix de l'eau par  $m^3$  est d'environ 3 à 4 francs, doubleriez-vous la taxe pour les propriétaires de piscines ?

A titre personnel, j'ai tenté d'estimer le nombre de piscines dans notre canton. J'ai pris quelques quartiers témoins et fait l'inventaire des piscines en utilisant *Google Maps*. J'arrive à un taux d'environ 2%. J'ai recherché dans les statistiques le nombre de villas individuelles et contigües dans notre canton. Résultat : 44'000. Je vous fais grâce des détails de calcul. J'ai une piscine, 40  $m^3$ , c'est une moyenne, mais la consommation des piscines pourrait être, en fait, si mes calculs sont exacts, d'environ 40'000  $m^3$  par année. Avec une taxe égale au prix de l'eau, elle apporterait environ 150'000 francs. Et je ne vous explique pas comment il faudra faire pour aller rechercher cette taxe afin qu'elle soit égalitaire pour tous les propriétaires.

La consommation d'eau potable par habitant est en moyenne, en Suisse, de 140 litres, soit pour le canton, en fonction de nos 340'000 habitants, 17 millions de  $m^3$  consommés. Et en pourcentage, les piscines consommeraient 0,23%. En admettant que j'aie sous-estimé mes calculs, on pourrait les multiplier par 3, c'est une grande marge, mais ça resterait insignifiant. Il serait donc plus judicieux d'économiser l'eau en conseillant la population sur des mesures simples, comme on l'a fait lors de la pénurie d'électricité. On pourrait également améliorer, dans le domaine de la construction, l'isolation des tuyaux d'eau chaude et d'eau froide qui se touchent malheureusement. Qui n'a jamais laissé couler l'eau froide quelques secondes pour qu'elle soit plus froide, ou inversement lorsqu'il la veut plus chaude ? Levez la main !

Sur ces considérations, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux refusera à l'unanimité cette motion et vous demande d'en faire de même.

**Schneuwly Achim (UDC/SVP, SE).** Ich habe keine Interessenbindungen und spreche heute im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei.

Die Motion der Grossrätin Levrat und des Grossrates Kubski verlangt die Einführung einer kantonalen, verbrauchsabhängigen Gebühr auf Wasser, das von Privatpersonen für private Schwimmbäder verwendet wird. Es würde sich um eine zusätzliche Gebühr handeln, da die Gemeinden ja schon eine Gebühr für die Wasserversorgung erheben. Die Motionäre begründen ihre Forderung mit den Trockenperioden, die immer häufiger auftreten.

Meine Damen und Herren, die Einführung einer solchen weiteren Gebühr bedarf eines komplexen und kostspieligen Verwaltungssystems.

Was würde diese Motion bringen? Kurz gefasst: mehr Gebühren, weitere staatliche Kontrolle, einen sehr grossen Aufwand und logischerweise noch höhere Kosten.

Nein! All dies kann die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei nicht unterstützen. Wir werden diese Motion einstimmig ablehnen.

**Pfister Vincent (VEA/GB, FV).** Je n'ai pas de lien d'intérêt avec la question et je m'exprime au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s.

Ça peut peut-être surprendre, mais l'avis sur cette motion était très partagé au sein de notre groupe. Une partie partageait les arguments qu'a exposés M. Wicht tout à l'heure : quelle est la consommation réelle d'une piscine ? Est-ce que cela en vaut la peine ? Et on n'a pas réussi à se mettre d'accord sur cette question.

Toutefois, contrairement à ce que la météo des jours précédents nous laisse croire, les périodes de sécheresse vont se répéter et ça, c'est une certitude. Dès lors, comment justifier qu'une partie de la population, souvent déjà favorisée sur le plan social et financier, soit autorisée à consommer de l'eau potable pour une activité de loisir ? Parce que oui, boire, se laver, irriguer les champs, abreuver le bétail, voire même tirer la chasse d'eau constituent des besoins primaires. Se baigner dans une piscine privée, non.

Cette motion, même si elle est incomplète dans les mesures qu'elle propose, a le mérite de poser les bonnes questions : est-il juste que l'on paie le litre d'eau potable pour une activité considérée comme un luxe au même prix que pour une utilisation qui correspond à un besoin vital ? Pourquoi ne pas introduire une taxation différente selon les usages, à l'image de ce qui se fait avec les hydrocarbures ?

En période de restrictions budgétaires, l'Etat doit explorer toute piste de revenus supplémentaires, et le fait que les propriétaires de piscines financent, par exemple, une partie des mesures d'aide aux alpages en période de sécheresse nous semble pertinent et juste.

Donc, malgré les craintes d'une minorité du groupe quant aux difficultés d'application de cette motion, la majorité du groupe VERT·E·S et allié·e·s la soutiendra.

**Fattebert David** (*Le Centre/Die Mitte, GL*). Je prends la parole au nom du groupe Le Centre. Mes liens d'intérêts : je suis l'heureux propriétaire d'un bain finlandais chauffé au bois et je suis surtout président du réseau d'eau des communes autour du Châtelard.

Le groupe Le Centre reconnaît bien les enjeux liés au changement climatique et aux périodes de sécheresse qui se répètent et se prolongent. Par contre, là où on a un problème - et là, même s'il y a de la magie qui se passe dans les années à venir, on ne pense pas que ça va changer -, c'est qu'on a de la peine à voir un lien direct entre remplir des piscines et la sécheresse sur certains alpages, surtout en termes de saisons. En tant que président du réseau d'eau, c'est rarement au printemps qu'on est en période d'étiage et qu'il nous manque de l'eau. Donc, pourquoi taxer plus spécialement les piscines et pas ceux qui arrosent leur pelouse ou qui lavent leur voiture ? Ou même, si peux aller plus loin, mais alors là, je vais perdre des voix pour l'année prochaine, la période d'étiage, dans mon réseau d'eau, c'est chaque fois septembre, octobre, quand le bétail redescend de la montagne. Est-ce qu'on devrait taxer les vaches, après le méthane, aussi sur leur consommation d'eau ? Parce qu'elles provoquent un manque d'eau dans mon réseau d'eau.

Au-delà de ces considérations purement physiques et de cause à effet, il y a un gros risque de créer une usine à gaz qui coûtera plus cher que ce qu'elle rapporte. Donc, il ne restera pas grand-chose pour soutenir les alpages. Un relevé systématique des piscines et des jacuzzis, je doute qu'on en ait un. Ça compliquera forcément le relevé d'eau, parce qu'il faut monter deux compteurs dans chaque maison, voire trois s'il faut encore faire des additions, des déductions. Est-ce qu'il faudra engager du personnel, à l'ère du programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE) ? Est-ce qu'on va encore engager des fonctionnaires pour aller contrôler le nombre de litres consommés dans chaque piscine, qu'est-ce qui vient de l'eau de pluie, du réseau d'eau ?

Donc, en fin de compte, à notre avis, il y a beaucoup plus de points négatifs que d'avantages. Et contrairement aux collègues des VERT·E·S et allié·e·s, il n'y a pas eu de gros débats. C'est à l'unanimité qu'on va refuser cette motion.

**Levrat Marie** (*PS/SP, GR*). Vous l'avez compris, vous l'avez toutes et tous énoncé : la question de l'eau est vitale. Elle est vitale en Suisse, elle est vitale sur le plan international et national. On a, à l'heure actuelle, des conflits qui éclatent avec pour objet, entre autres, la répartition de l'eau. On voit ça entre l'Inde et le Pakistan, pour ne citer qu'un exemple.

Mais la question de la préservation de l'eau et de la répartition de l'eau qu'on consomme, qu'on utilise pour les loisirs, elle va être vitale en Suisse également. On a entendu dire que la Suisse était considérée comme le château d'eau de l'Europe en raison de ses glaciers. Et je crois que, puisqu'on est considéré comme le château d'eau de l'Europe, on doit être encore plus vigilant dans la répartition de ces richesses.

La motion vise donc à se préoccuper de cette répartition entre l'eau qui est consommée et l'eau qu'on utilise dans le cadre des loisirs. On a entendu qu'il y avait d'autres utilisations de l'eau qui ne sont peut-être pas vitales, notamment arroser son jardin tous les jours ou laver sa voiture deux fois par semaine. J'entends cela et je pense que ça va devoir aussi être pris au sérieux et être mis sur la table, parce qu'à un moment donné, on va arriver à cette question centrale de dire : qu'est-ce qu'on veut vraiment faire avec l'eau en Suisse ? Et je pense qu'on a vu, et je pense que les agriculteurs aussi, dans cette salle, peuvent témoigner des épisodes de sécheresse qui les impactent à plus ou moins grande échelle, notamment les agriculteurs qui sont

dans des alpages, où on a vu, ces dernières années, des hélicoptères de l'armée monter de l'eau. Et donc, on a vraiment une motion qui vise à se poser la question de la consommation d'eau à titre de loisir.

L'idée, et on a entendu M. Wicht avant, ce n'est pas non plus d'impacter les gens avec une énorme taxe, pas du tout. L'idée, c'est de soutenir, en fait, et de servir de soutien aux personnes ou aux agriculteurs ou à d'autres établissements qui auraient besoin de l'eau pour des fonctions vitales, de les soutenir avec une sorte de contribution de solidarité.

On a également entendu des interrogations sur la question de comment définir la taxe ? Eh bien à mon sens, la taxe devrait être définie par les communes. Il y a déjà des communes qui y réfléchissent, vous pouvez aller voir sur La Liberté : je crois que la commune de Rue réfléchit sérieusement à ce genre d'éléments.

Et puis, ce n'est qu'une proposition de mesure. On a vu que dans d'autres pays, qui se soucient également de cette distinction entre utilisation de l'eau pour sa consommation vitale ou bien pour les loisirs, on a d'autres mesures qui sont prises, notamment dans des régions où la sécheresse est encore plus importante qu'en Suisse.

Je crois donc vraiment qu'à l'heure où les prévisions climatiques vont en s'aggravant, où les agriculteurs de haute montagne auront probablement besoin de plus en plus d'eau, on doit vraiment se poser la question de la solidarité entre les gens qui consomment de l'eau pour les loisirs et les autres.

Egalement peut-être à relever : on ne souhaite pas interdire l'utilisation de piscines, bien au contraire ; on veut juste créer une solidarité sur la question de l'eau, parce qu'on sait que c'est un enjeu vital et ça va devenir toujours plus important.

Voilà. Je vous remercie de m'avoir écoutée et je vous remercie de soutenir cette motion.

**Dorthe Sébastien (PLR/PVL/FDP/GLP, SC).** Je réagis en mon nom propre.

Je laisserai les considérations d'ordre international à ma collègue M<sup>me</sup> Levrat. Je me pose une sérieuse question sur lien de cette motion par rapport aux solutions que les agriculteurs devront trouver pour l'eau dans les alpages. On laisse entendre qu'on ne fait rien, que ce ne sont que nos cantons voisins qui essaient de trouver des solutions dans le cadre de ces malheureuses sécheresses qui arrivent. Je vous rappelle, et pour cela, je prends ma casquette d'ancien syndic, qu'il y a plein de syndics ou de membres de conseils communaux ici qui ont rendu des restrictions d'utilisation de l'eau durant des périodes de sécheresse. Et il faut le rappeler, chaque année, chaque commune, ou disons beaucoup de communes dans notre canton prennent ce genre de mesures : c'est le jardin, c'est effectivement laver la voiture et remplir la piscine. Finalement, je me pose la question, Mesdames et Messieurs, si ce n'est pas une manière détournée de taxer les riches.

**Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.** Le Conseil d'Etat peut comprendre l'idée des députés, à la vue de certaines piscines pleines en période de sécheresse, d'interventions nombreuses et qu'il est parfois choquant de voir des piscines pleines lorsque les agriculteurs manquent d'eau, lorsque, dans certaines situations, des citoyennes et citoyens font l'objet de restrictions, comme vient d'évoquer l'ancien syndic de Matran ou d'autres éléments de ce type-là. Et c'est vrai que ça peut paraître un peu choquant. Dans ce sens-là, le Conseil d'Etat partage le souci des motionnaires de trouver de bons incitatifs pour éviter le gaspillage d'eau.

Il évoque néanmoins un certain nombre de pistes qui ont déjà été prises : certaines ont été évoquées par certains représentants ici, d'autres figurent dans le Plan climat, avec un certain nombre de mesures spécifiques pour l'utilisation parcimonieuse d'eau. Il rappelle encore une fois qu'on n'a pas moins d'eau sur l'ensemble de l'année, mais qu'elle se répartit de manière différente, ce qui pose de vrais défis dans la gestion des différentes catégories d'eau dont nous avons besoin au quotidien.

Il estime néanmoins que sur la proposition concrète, comme il l'a exprimé par écrit dans sa réponse, l'adéquation entre les objectifs des motionnaires - qu'il peut partager - et la solution proposée, qui représente un rapport coût-efficacité insuffisant, n'est pas suffisamment adéquate. C'est la raison pour laquelle il vous recommande de rejeter la motion.

Plus sérieusement peut-être sur quelques éléments précis évoqués par plusieurs des députés : sur les remarques du député Wicht, je prends volontiers l'idée du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux de renforcer les normes et d'avoir un peu plus de règles sur l'isolation des tuyaux dans les bâtiments. Mais je resterai sérieux, je ne veux pas vous embêter plus, M. le Député. On a suffisamment d'incitatifs qui vont dans cette direction-là, notamment sur le prix de l'eau, quelle que soit l'utilisation, ensuite, de l'eau, que ce soit dans un jardin, pour le chauffage ou pour autre chose. Après, on peut discuter du prix.

Toute une série de conseils à la population se font actuellement, on déploie de premiers effets. C'est aussi parmi les mesures du Plan climat qui permettent de sensibiliser les gens. Les interdictions d'usage sont toujours possibles en période de sécheresse. Elles sont prises par un certain nombre de communes. Elles permettent aussi de mieux cibler les choses.

Et puis, sur la réélection du député Fattebert, je ne me prononcerai pas sur ses propos, en respectant strictement la séparation des pouvoirs.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 69 voix contre 20. Il y a 3 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Bonny David (SC,PS / SP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kubska Grégoire (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Menétre Lucie (SC,PS / SP), Michel Pascale (SC,PS / SP), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Tritton Sophie (SC,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Zurich Simon (FV,PS / SP). *Total: 20.*

*Ont voté contre:*

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutschli Rudolf (LA,UDC / SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 69.*

*Se sont abstenus:*

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB). *Total: 3.*

> Cet objet est ainsi liquidé.

---

## Motion 2024-GC-81

### Captages : pour activer et cibler les actions. Activer le développement et prioriser les dispositions – pour assurer nos ressources en eau ; « parce que l'eau est la Vie » !

Auteur-s:	Michelod Savio (PLR/PVL/FDP/GLP, VE) Esseiva Catherine (PLR/PVL/FDP/GLP, LA)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
Dépôt:	25.03.2024 (BGC mai 2024, p. 1836)
Développement:	25.03.2024 (BGC mai 2024, p. 1836)
Réponse du Conseil d'Etat:	04.02.2025 (BGC mai 2025, p. 2276)

#### Prise en considération

**Esseiva Catherine (PLR/PVL/FDP/GLP, LA).** Mes liens d'intérêts : je suis auteure de la motion. Avec le député Michelod, nous avons déposé cette motion dans le but d'activer et de prioriser les dispositions liées à nos ressources d'eau potable.

Nous sommes conscients que de nombreuses mesures sont prévues dans les différentes stratégies et les plans respectifs. Toutefois, nous pensons qu'il faut prioriser certaines mesures et que des dispositions complémentaires doivent être mises en place pour garantir nos ressources d'eau potable de manière pérenne.

Aujourd'hui, face à la pollution et aux défis climatiques, les débits de sources et les niveaux des nappes phréatiques devraient être précisément connus et leur sensibilité aux changements climatiques devrait être maîtrisée. Mais ça n'est pas le cas.

Selon le plan sectoriel des infrastructures d'eau potable (PSIEau), et vous l'avez déjà entendu lors de la sécheresse 2022, le bilan des besoins et des ressources disponibles en eau potable n'est pas garanti. Notre approvisionnement est lacunaire dans plusieurs régions du canton.

S'agissant des captages, selon le PSIEau, on distingue trois catégories : les captages stratégiques, importants et locaux. Les captages dits "stratégiques" représentent 67% de notre approvisionnement en eau potable. 70% de ces captages ne sont pas garantis, 70% de ces captages sont vulnérables à la pollution et aux changements climatiques, et 70% ne sont donc pas substituables.

*Idem* pour les zones dites "S", ces zones spécifiquement liées à la protection des sources. Malgré les délimitations et l'approbation de ces zones S, des conflits subsistent.

S'agissant de la gestion de la pénurie, cette gestion devrait être décrite. Or, cette documentation est aujourd'hui lacunaire, à part pour quelques distributeurs. Cette mesure est bien mentionnée par le Conseil d'Etat, mais la planification concrète manque et la gestion du calendrier n'est pas assurée.

Nous devons mettre en œuvre une optimisation de la distribution de l'eau potable au bénéfice de la régionalisation. Et nous devons le faire dans un avenir proche, parce que la situation de nos ressources se dégrade.

Dernier point technique : le Réseau hydrométrique cantonal (RHC). Ce réseau permet la surveillance des débits. C'est notre outil principal de contrôle en termes de gestion et de maîtrise. Selon le PSIEau, il est prévu d'être opérationnel dès 2023. Je pose la question au représentant du Gouvernement : qu'en est-il précisément de la mise en œuvre de ce RHC ? Quel est le bilan des besoins et des ressources disponibles à ce jour dans les différentes régions de notre canton ?

S'agissant du financement, le Conseil d'Etat mentionne s'engager dans l'évaluation du mécanisme de financement. Mais comment voulez-vous présenter un financement crédible si les mesures et les résultats ne sont pas concrètement mis en œuvre ? La motion a justement pour but de faire activer ces dispositions, de pouvoir analyser, synthétiser et maîtriser les résultats, alors que le mécanisme de financement suivra.

Aussi, telle que présentée, la situation n'est, de mon point de vue, pas suffisamment prise en main. Tout est "à prévoir", tout est "en cours", mais nous ne savons pas concrètement ce qu'il se passe entre 2020 et 2032 pour assurer nos ressources en eau. Et qu'en est-il précisément de l'assurance du calendrier mentionné en 2032 ?

Je peux lire l'engagement du Conseil d'Etat, mais ça ne me convainc pas. Le bilan et l'évolution des besoins et des ressources en eau potable ne sont de mon point de vue pas maîtrisés et la gestion en cas de pénurie n'est pas garantie. Tels que présentés, il n'y a aucune assurance que les objectifs demandés dans la motion soient atteints.

En conclusion, les défis liés au changement climatique et la vulnérabilité constatée sur l'évolution de nos ressources doit nous inciter à accepter la motion, pour assurer une planification ambitieuse et un calendrier crédible et pour garantir à la population fribourgeoise un approvisionnement pérenne de l'eau potable.

**Berset Christel (PS/SP, FV).** Je m'exprime au nom du groupe socialiste. Je n'ai pas de lien particulier avec cet objet, à part le fait, tout comme les motionnaires, que je suis très concernée par l'importance des ressources en eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable de notre canton.

Le groupe socialiste a pris connaissance du contenu de la motion ainsi que des réponses du Conseil d'Etat aux demandes des motionnaires. Et nous considérons que les instruments existants, qui sont tous listés dans ce rapport, permettent de répondre à la majorité des demandes des motionnaires.

Cela dit, nous invitons vivement le Conseil d'Etat, comme il s'engage d'ailleurs à le faire dans sa conclusion, à évaluer les financements nécessaires en vue d'accélérer la réalisation des mesures qui sont déjà prévues et à mettre les moyens nécessaires pour cela, malgré le programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE).

Sur cette considération, et tout en réitérant nos préoccupations par rapport à ce défi, qui est tout à fait essentiel pour la population, le groupe socialiste rejoint néanmoins l'avis du Conseil d'Etat et refusera la motion.

**Morand Jacques (PLR/PVL/FDP/GLP, GR).** J'interviens ici avec plusieurs casquettes. Tout d'abord, en tant que syndic de la ville de Bulle, je préside la société EauSud SA, qui a des grandes réserves d'eau, je crois dans les plus grandes qu'on a dans ce canton, et cette société approvisionne 50'000 personnes en eau potable et industrie, non seulement dans notre district, mais dans notre canton, et même jusqu'à Oron. Egalement en tant que président du Club des communes et au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux.

Le Club des communes se rallie à la conclusion du Conseil d'Etat. Les planifications cantonales répondent aux dispositions demandées par la motion, à l'exception de la deuxième, qui porte sur la mise en place de financements pour soutenir les initiatives de gestion de l'eau et les infrastructures nécessaires. Le Conseil d'Etat indique qu'il est conscient de l'importance des ressources en eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable du canton et des défis que posent les changements climatiques. Il invite le Grand Conseil à refuser cette motion, mais s'engage à entamer l'évaluation mentionnée ci-dessus pour le point particulier du mécanisme de financement, en vue d'accélérer la réalisation des mesures déjà prévues.

Le comité du Club des communes rend attentif aux éléments suivants. L'approvisionnement en eau de qualité et en quantité est un objectif essentiel. Cependant, l'augmentation presque annuelle des normes tend à démotiver toute intention de trouver de nouveaux captages et entraîne le gaspillage de l'eau ou la non-captation de cette eau et oblige les petites communes à s'affilier à des plus grands distributeurs. Il décourage de nouvelles initiatives, sans pour autant que ces normes soient toujours justifiées au niveau de leur proportionnalité.

Les motionnaires demandent donc la mise en place de mesures complémentaires. Mais ces mesures complémentaires, elles sont listées dans la réponse du Conseil d'Etat. Il y en a 12. C'est vrai que ce sont des travaux de longue haleine, c'est un grand calendrier, mais je crois qu'on a les réponses ici. L'engagement est par écrit et l'on doit s'y fier.

Du côté sanitaire, le plan d'action cantonal visant à réduire les risques liés aux produits phytosanitaires intègre l'objectif stratégique fédéral adopté par les Chambres fédérales de réduire de moitié les risques liés à ces produits sur les ressources en eau d'ici 2027. L'ensemble des mesures prévues complète celles du plan sectoriel de la gestion des eaux (PSGE) et du plan sectoriel des infrastructures d'eau potable (PSIEau), et permet une utilisation durable des ressources.

Aujourd'hui, l'Etat prélève des taxes sur les sources. Par exemple, il prélève 4 francs par l/min par année pour les sources dans les hautes nappes, 3 francs dans les eaux qui sont prélevées dans les lacs et touche une certaine manne financière pour son travail et ses contrôles, et ça, c'est tout à fait normal. Cependant, il y a un élément qui m'interpelle. Je vais vous citer un exemple : quand la ville de Bulle avait une source et beaucoup de personnes alimentées par cette source et des difficultés d'approvisionnement, il a fallu chercher de nouvelles ressources. Dans la fin des années 1990, le conseil général de Bulle, avec Romont, qui avait aussi le même problème, a pris un capital-risque parce qu'on a fait des forages exploratoires à Grandvillard. Ces forages exploratoires ont abouti à un captage très important en alimentation d'eau potable de qualité. Et pour le Conseil d'Etat, si aujourd'hui une plus petite commune n'avait pas les moyens de prendre ces risques financiers pour capter ou faire des recherches exploratoires, est-ce que le canton rentrerait en matière pour aider à faire ces forages exploratoires et ces tests afin d'augmenter encore la qualité, ou plutôt la quantité d'eau potable que nous avons ?

Voilà, en l'état et comme bon nombre ici, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux vous demande de refuser cette motion et remercie le Conseil d'Etat pour son travail.

**Berset Nicolas (UDC/SVP, SC).** Je n'ai pas de lien d'intérêt avec cet objet et je m'exprime au nom du groupe de l'Union démocratique du centre.

Nous avons analysé cette motion avec minutie, mais nous n'avons rien trouvé de probant ou de nouveau pour la soutenir. Le groupe de l'Union démocratique du centre est bien conscient de l'importance des ressources en eau potable en suffisance et des défis liés au changement climatique.

Dans sa réponse très complète, le Conseil d'Etat nous expose la situation dans le canton de Fribourg. 4 planifications cantonales coordonnées permettent une protection durable des ressources en eau et une planification de la distribution d'eau potable.

Le groupe de l'Union démocratique du centre est d'avis que ces différentes planifications et plans d'action sont suffisants et qu'il faut laisser le temps au canton de coordonner toutes ces mesures, dont la réalisation doit s'échelonner pour le plan sectoriel de la gestion des eaux (PSGE) jusqu'en 2031 et pour le plan sectoriel des infrastructures d'eau potable (PSIEau) jusqu'en 2032.

C'est pourquoi le groupe de l'Union démocratique du centre, à l'unanimité, va refuser cette motion et vous invite à en faire de même.

**Hayoz-Helfer Regula** (*VEA/GB, SE*). Ich habe keine Interessenbindung in dieser vorliegenden Motion und ich spreche im Namen der Fraktion Grünes Bündnis.

Die komplexe Vorlage will per Gesetzesänderung die Wasserfassungen besser verankern und schützen. Wie der Staatsrat in seiner Antwort bereits schreibt, besitzt der Kanton alle Instrumente, um die Anliegen der Motionäre umzusetzen. Zudem hat der Kanton eben den Sachplan Trinkwasserversorgungsinfrastrukturen verabschiedet. Die Fraktion Grünes Bündnis ist der Meinung, dass es nicht noch mehr Gesetzesetexte braucht. Quellfassungen zu eruieren und besser zu schützen, ist sehr wichtig. Viele Gemeinden haben hier schon ihre Arbeit getan oder sind an der Arbeit. Leider werden nur strategische Fassungen, das heißt grosse Quellfassungen, erfasst und gefördert. All die kleinen Quellfassungen, die im Besitz von Privatpersonen sind, werden weder erfasst noch unterstützt. Doch auch diese kleinen Fassungen sind in der Zukunft wichtig, damit wir alle Wasseransprüche befriedigen können. Die kleinen, wie auch die grossen Quellfassungen haben oft Probleme mit der Qualität des Wassers. Die Gewässerschutzzonen rund um die grossen Quellen definiert der Kanton. Auch die daraus entstehenden Landnutzungskonflikte ist er im Gang, zu lösen.

Meine Frage an den Staatsrat: Was ist in Planung, um auch die kleinen Quellfassungen und ihre Gewässerschutzzonen durchzusetzen? Ist da etwas geplant?

Damit die Wasserqualität aller Quellen dem Schweizer Trinkwasserstandard entspricht, fordern wir die konsequente Umsetzung des Aktionsplans zur Reduktion von Pflanzenschutzmitteln.

Der durch den Menschen gemachte Klimawandel wird vom Freiburger Parlament glücklicherweise nicht geleugnet. Viele von uns spüren ihn, vor allem in den heißen Sommern, wenn das Wasser aus der eigenen Quelle nicht mehr fliesst und das Vieh in den Bergen durstet. Die Massnahme "Empfindlichkeit der Ressourcen gegenüber Klimaveränderungen evaluieren" hat der Kanton noch nicht begonnen. Wir finden es aber dringend, damit nicht erst Massnahmen ergriffen werden, wenn es schon fast zu spät ist, und fordern den Staatsrat auf, diese Massnahme zu beschleunigen.

Lokal und zum Teil auch regional wurde zwischen einigen Gemeinden schon ein Bewirtschaftungsplan für den Fall eines Wassermangels aufgestellt. Die Gemeinden sind dem Kanton voraus und wir hoffen, dass der Kanton seine Arbeit, die er 2028 beenden will, auch planmäßig ausführt.

Im Allgemeinen finden wir, dass die Fristen, die sich der Staatsrat für viele Massnahmen gesetzt hat, zu lang sind. Wir fordern den Staatsrat auf, die Dringlichkeit des Themas Wasser aufzunehmen, die Massnahmen, wie er verspricht, schneller als geplant umzusetzen.

Mit diesen Überlegungen lehnt die Fraktion Grünes Bündnis die Vorlage ab.

**Gaillard Bertrand** (*Le Centre/Die Mitte, GR*). Mes liens d'intérêts : je suis syndic de la commune de La Roche, qui possède ses propres sources, et à titre personnel, j'ai le plaisir d'avoir également ma propre source. Je déçois peut-être un peu mon collègue Kubski : cette source remplit ma piscine, mais fait également le bonheur de tous les promeneurs et cyclistes de la région grâce à une fontaine publique. Je prends la parole pour le groupe Le Centre.

Notre groupe parlementaire a étudié avec attention la motion de nos collègues Esseiva et Michelod "Activer le développement et prioriser les dispositions – pour assurer nos ressources en eau".

Les soucis de nos collègues sont justifiés. L'eau est une ressource vitale. La réponse du Conseil d'Etat le confirme. Le nombre de mesures en cours d'exécution le confirme également. Toutefois, bon nombre de ces mesures sont encore à l'état de projet ou en cours d'exécution. Les résultats de leur mise en œuvre restent donc encore partiellement inconnus.

A titre personnel, je rends attentif à un constat sur le terrain. Certaines complications administratives et l'excès normatif font que de nombreuses collectivités et de nombreux privés abandonnent leurs captages pour choisir de se raccorder aux grands distributeurs, propriétaires des principales nappes phréatiques du canton. Au niveau financier, il est plus facile d'acheter l'eau que de maintenir des installations. Dans le futur, cet effet de regroupement signifie peut-être la perte de ressources. Cette inquiétude, la motion y répond partiellement. Toutefois, avant de créer de nouvelles mesures,achevons le travail commencé et améliorons-le.

Au vu des faits énoncés, le groupe Le Centre va refuser la motion.

**Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.** Je ne vais pas entrer dans tous les détails de la discussion, et notamment de la motionnaire qui a exprimé un certain nombre de questions et de critiques plus fondamentales. Quelques éléments néanmoins.

Premièrement, il faut relever que le canton de Fribourg fait partie des cantons dont les efforts et les travaux sont salués par les offices fédéraux compétents. Cela ne signifie définitivement pas que tout va bien, mais que nous avons pris les mesures nécessaires et proportionnelles face aux différents intérêts en jeu pour assurer à moyen et à long terme la qualité de nos réserves d'eau potable dans le respect des besoins des futures générations.

Deuxièmement, dans cette même ligne, le Conseil d'Etat a adopté le plan sectoriel des infrastructures d'eau potable (PSIEau) au mois de mai 2025, ce qui n'était évidemment pas encore public au moment où la réponse a été rédigée, de sorte qu'il y a quelques éléments complémentaires qui sont connus aujourd'hui et qui n'étaient pas connus au moment de la rédaction de la réponse. Cela ne change absolument rien au fond, mais ça donne quelques précisions.

Je ne vais pas reprendre l'ensemble des constats sur les différents éléments de planification. Le député Morand a évoqué un certain nombre d'éléments de réponse qui existent et qui m'évitent de prolonger plus que nécessaire mes explications.

Sur un certain nombre de remarques particulières de la motionnaire, sans entrer dans tous les détails techniques, parce qu'il y en a de nombreux, trois sont quand même à relever :

1. La situation hydrométrique actuelle et les registres qui vont avec : il faut rappeler qu'un système informatique est actuellement développé pour gérer ces domaines en temps réel. C'est ce qu'on appelle le Réseau hydrométrique cantonal (RHC), qui est en cours de mise en œuvre. La base de données permettant de recueillir les données est opérationnelle aujourd'hui. Les stations de mesure 8 piézomètres, pour mesurer les niveaux des nappes dans plusieurs régions du canton, sont en cours d'équipement et seront fonctionnelles au courant de l'année 2025. On déploie les choses progressivement avec les ressources dont dispose le Service de l'environnement pour faire les travaux nécessaires.
2. En ce qui concerne les conflits d'usage sur les zones "S" et les aires "Zu", il faut rappeler que, comme l'a déjà dit la réponse, mais avec un certain nombre de précisions liées à la planification qui vient d'être adoptée, on a en priorité les captages stratégiques qui sont traités, captages stratégiques et captages importants, avec une mesure qui est en cours de mise en œuvre. 12 études ont été effectuées par des bureaux spécialisés depuis 2022, ce qui a permis d'identifier les conflits dans les principales zones de protection des eaux souterraines, de déterminer les mesures à prendre, ceci d'abord pour les captages importants soumis à des conflits élevés. Cela répond aussi à certaines questions de certains députés qui se demandent pourquoi ne pas faire tout à la fois. Eh bien tout simplement parce qu'on n'a pas les moyens pour tout faire à la fois. Et comme on ne fait pas tout à la fois, on commence assez logiquement par les captages les plus importants, qui ont les plus gros impacts si des événements se passent. Et puis, on finira par les plus petits. L'idée n'est pas du tout de ne pas traiter les plus petits. La valeur des plus petits, à long terme, est évidente. Par contre, encore une fois, c'est une question de moyens, de ressources, de gens qui vont sur place. C'est quand même relativement lourd comme travaux à faire pour les personnes qui connaissent les choses dans le concret.
3. Enfin, en ce qui concerne la gestion en cas de pénurie, qui devrait être décrite plus précisément, nous avons actuellement, dans le cadre du PSIEau, les mesures 3.5 et 3.6, qui signifient "Etablir un plan cantonal de gestion de la pénurie grave" et "Gérer d'une manière régionale" qui sont également en cours de mise en œuvre avec une échéance prévue en 2028. Là aussi, même réponse sur la vitesse de déploiement : nous sommes plutôt au-dessus de la moyenne suisse dans la vitesse de déploiement. Ça donne du sens, parce que nous avons aussi des réserves d'eau qui sont plus importantes que celles d'autres cantons, donc un devoir de protection qui est plus important. Mais il faut quand même un tout petit peu de temps pour faire les choses.

Avec ces quelques éléments de réponse générale, je pense avoir répondu à une bonne partie des éléments.

La question particulière du député Morand - forages exploratoires, engagement financier pour les petites communes et les petits gisements potentiels -, je ne vais définitivement pas prendre position sur une question pareille aujourd'hui, au nom de mes collègues du Conseil d'Etat en pleine réflexion sur les mesures d'assainissement financières du canton. Vous imaginez bien que j'aurais quelques ennuis de collégialité si je faisais ça. Je prends volontiers l'idée avec. Et peut-être qu'après le plan

d'assainissement, on pourra revenir avec ce genre de choses et ça peut donner du sens, matériellement, évidemment. Mais après, c'est toujours une question de priorisation des moyens également.

Was die Fragen von Grossrätin Hayoz-Helfer betrifft: eine habe ich, glaube ich, beantwortet, warum nur die grossen Quellfassungen. Es ist nicht so, dass wir nur die grossen Quellfassungen erfassen, aber wir priorisieren sie bei der Auslegung der ersten Arbeiten. Die anderen werden mitgenommen. Aber in den ersten Jahren arbeiten wir auf den grossen, also den strategischen und den wichtigen Fassungen, und dann auf den kleinen. Grundsätzlich sind alle wichtig. Da wir aber nicht alles gleichzeitig machen können, ist es auch klar, dass wir zuerst dort handeln, wo die grössten Wassermengen betroffen sind. Die anderen Fragen habe ich, glaube ich, im Rahmen der allgemeinen Antworten gegeben.

Plusieurs députés se sont exprimés sur les excédents administratifs qui peuvent conduire à des fermetures de petits captages. Cela va également dans le sens de la réponse du Conseil d'Etat : si on met encore plus de règles, on aura encore plus de pression pour faire cesser les petits captages où l'investissement est parfois relativement important par rapport aux rendements potentiels. Voilà un peu les quelques éléments de réponse.

Pour ces raisons-là, le Conseil d'Etat, qui partage l'essentiel des préoccupations des motionnaires mais qui estime que les choses sont en cours et que les choses roulement dans un rythme responsable et raisonnable, recommande de rejeter la motion.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 76 voix contre 4. Il y a 2 abstentions.

*Ont voté en faveur de la prise en considération:*

Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Michelod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 4.*

*Ont voté contre:*

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Menétrey Lucie (SC,PS / SP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS / SP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 76.*

*Se sont abstenus:*

Clément Bruno (GR,VEA / GB), Galley Liliane (FV,VEA / GB). *Total: 2.*

> Cet objet est ainsi liquidé.

**Postulat 2024-GC-90****Ligne de train Genève – Londres : participation du Canton de Fribourg**

Auteur-s:	<b>Lepori Sandra (PLR/PVL/FDP/GLP, SC)</b> <b>Esseiva Catherine (PLR/PVL/FDP/GLP, LA)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement</b>
Dépôt:	<b>25.04.2024 (BGC mai 2024, p. 1849)</b>
Développement:	<b>25.04.2024 (BGC mai 2024, p. 1849)</b>
Réponse du Conseil d'Etat:	<b>01.04.2025 (BGC mai 2025, p. 2294)</b>

**Prise en considération**

**Lepori Sandra (PLR/PVL/FDP/GLP, SC).** Vous allez être contents. C'est midi. Nous retirons le postulat. Toutefois, je tenais à faire une petite remarque concernant la réponse du Conseil d'Etat, qui dit que selon les auteures, le nombre d'usagers entre Genève et Londres en 2019 était d'un certain chiffre, bon. Ce ne sont pas nos propres chiffres, mais bien ceux de l'Office fédéral de la statistique, comme on l'a mis en bas de page. Je tenais juste à préciser qu'on ne sort pas des chiffres comme ça de nos chapeaux. Et vu la réponse qui a été donnée, aussi dans les autres cantons, je pense que c'est opportun de retirer. On n'aura pas de train pour aller directement à Londres depuis Fribourg.

> Cet objet est retiré par ses auteures. Il est ainsi liquidé.

**Rapport 2025-DIME-32****Une meilleure desserte en transports publics entre la Sarine et la Broye (Rapport sur postulat 2020-GC-211)**

Représentant-e du gouvernement:	<b>Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement</b>
Rapport/message:	<b>05.03.2025 (BGC mai 2025, p. 2219)</b>

**Discussion**

**Bonny David (PS/SP, SC).** Avec notre ancien collègue député et mon ami de Corjolens, Charles Brönnimann, nous avions en effet proposé ce postulat en 2020 pour deux raisons : rendre attentif le Gouvernement des lacunes en transports publics dans notre région de Sarine Ouest, mais aussi signifier la difficulté de nous rendre en transports publics, par exemple en direction de Payerne, puis ensuite dans toute la région broyarde.

A ce titre, on tient encore infiniment à remercier le plénum qui avait voté à l'unanimité ce postulat. C'est ainsi que, grâce à vous, on a pu obtenir la réponse du Conseil d'Etat.

Il est vrai que depuis 2020, donc en cinq ans, la situation des transports publics dans la région s'est bien améliorée - et ça M. le Conseiller d'Etat nous le confirmera. Je serai donc relativement bref dans ma réponse. On remercie ainsi le Conseil d'Etat pour l'étude qui a été faite et que nous avons regardée avec un grand intérêt.

Le seul point qu'on pourrait peut-être signaler, qui aurait pu être un peu amélioré : on évoque surtout les pendulaires et les élèves qui prennent le bus, mais c'est vrai que c'étaient aussi des demandes de retraités, de familles, qui ne souhaitent pas toujours utiliser un véhicule pour aller, justement, comme je l'ai dit avant, sur Payerne, et puis ensuite sur d'autres régions, Portalban, Estavayer-le-Lac ou autres. Et c'est vrai que ça, ça reste tout de même une difficulté.

Par contre, on peut lire en conclusion qu'il y a un projet de modification du trajet de la ligne Cousset-Montagny-Mannens jusqu'à Avry-Matran. Donc, c'est vrai que ça résoudra déjà une bonne partie de la problématique. C'est un bon signe pour la suite.

Sur ces considérations, le groupe socialiste prend acte du rapport et vous remercie encore pour votre réponse.

**Wüthrich Peter (PLR/PVL/FDP/GLP, BR).** Je parle au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux. Je n'ai pas de lien d'intérêt, sauf que j'habite dans le district de la Broye.

Ce rapport fait suite au postulat Bonny/Brönnimann. Le dépôt date déjà depuis décembre 2020. Je tiens à soulever la qualité de ce rapport. Il contient des informations intéressantes. Je tiens à remercier les auteurs. Je vais renoncer à un développement plus profond du contenu, car M. Bonny vient de le faire. Il est à constater que le développement futur des améliorations qui sont prévues va dans la bonne direction.

Donc, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux prend acte de ce rapport avec satisfaction.

**Aebischer Matthieu (VEA/GB, LA).** Je rejoins les avis de mes préopinants. Je vais faire court.

Le rapport montre qu'à l'heure actuelle, la demande est trop faible pour justifier l'introduction d'une nouvelle ligne. Et cette nouvelle ligne de transports publics pourrait concurrencer l'offre déjà en place. De plus, le rapport montre que la situation actuelle dans les localités concernées sera améliorée à court et moyen terme par l'extension de lignes de transports publics et l'augmentation des cadences.

Le groupe VERT·E·S et allié·e·s prend donc acte de ce rapport, se réjouit du développement des transports publics et l'encourage dans les régions rurales et périurbaines du canton afin d'augmenter la part modale des transports publics.

**Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.** Vu l'heure et les commentaires brefs et succincts des différents intervenants des différents groupes concernés, je remercie les intervenants pour le soutien aux efforts du Conseil d'Etat pour renforcer les transports publics dans l'ensemble du canton et aussi dans les régions périphériques.

Je rappelle peut-être une petite chose : le Conseil d'Etat se bat actuellement, dans le cadre des mesures d'assainissement de la Confédération, contre l'augmentation du taux de couverture qui est postulé par le Conseil fédéral pour cofinancer des lignes. Cela aurait des effets assez désastreux sur les lignes les plus périphériques du canton. Cela concerne pratiquement tous les districts. Evidemment, si on passe de 20 à 30% ou plus comme taux de couverture minimal, les conséquences seraient lourdes, surtout que le canton, dans la situation actuelle, aurait de la peine à assumer la différence de coûts. On a sensibilisé nos parlementaires fédéraux aussi à ces questions-là et c'était juste une information complémentaire.

Merci pour votre soutien.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

---

## **Divers 2013-GC-41** **Clôture de la session**

---

**Présidente du Grand Conseil.** Nous sommes arrivés au terme de cette session de mai. Je vous remercie pour la qualité des débats, votre engagement et votre travail intensif - je le mesure ! Vous faites honneur à nos citoyens, vous faites honneur à notre canton. Je vous souhaite à toutes et tous un excellent week-end. Peut-être, le week-end prochain en musique. Merci ! Très bon appétit à tous !

---

> La séance est levée à 12 h 10.

*La Présidente:*

**Françoise SAVOY**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ, secrétaire générale**

**Alain RENEVEY, secrétaire parlementaire**